SAS AAD FRANCE PRESENCE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE **37.000 €**

SIEGE SOCIAL : **AIX EN PROVENCE (13100), 5 AVENUE SAINTE VICTOIRE**

443 867 064 RCS AIX EN PROVENCE

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 30 JUIN 2026

Le 30 juin 2026 à 10 heures, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire, sur convocation faite par le président.

Sont présents ou représentés :

- **Financière Oui Care** représentée par Monsieur Guillaume RICHARD,

  Propriétaire de : 949 actions

- **Oui Care Dotation** représentée par Madame Perrine FERLIN,

  Propriétaire de : 51 actions

  Soit un total de **1 000 actions**

  Sur les **1 000 actions** composant le capital social.

Monsieur Guillaume RICHARD préside la séance en représentant de la SAS Financière Oui Care, Présidente.

Les commissaires aux comptes ont été régulièrement convoqués :

- KPMG S.A. est absent et excusé,

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le président, permet de constater que les associés présents ou représentés, possèdent **1 000 actions** sur les actions composant le capital social.

Monsieur le Président constate, en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

GR

Résolutions relevant de la compétence d'une Assemblée Générale Ordinaire

Monsieur le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente Assemblée Générale Ordinaire est le suivant :

- Approbation des comptes sociaux, du rapport de gestion, du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025,

- Quitus au président,

- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025,

- Pouvoirs.

PREMIÈRE RÉSOLUTION : Examen et approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, du rapport sur les Comptes Annuels des Commissaires aux Comptes de l'exercice :

- approuve les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils lui ont été présentés par le Président,
- qui font apparaître un bénéfice net de **193 905,36 €uros**.

La résolution est votée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉSOLUTION : Affectation du résultat.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir constaté l'existence d'un bénéfice de **193 905,36 €uros** décide de l'affectation et de la répartition suivante proposée par le Président :

- Affectation de **193 905,36 €uros** au compte "Report à Nouveau"

La résolution est votée à l'unanimité.

TROISIEME RÉSOLUTION : Conventions réglementées.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L.227-10 et suivants du Code de commerce, approuve les opérations et les conventions conclues ou exécutées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et énoncées dans ce rapport.

La résolution est votée à l'unanimité.

62

QUATRIEME RÉSOLUTION : Quitus au président.

L'Assemblée Générale approuve sans restriction ni réserve les actes de gestion accomplis par le président au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2025 et lui donne, en conséquence, quitus entier et définitif et sans réserve pour l'exécution de son mandat et pour sa gestion.

La résolution est votée à l'unanimité.

CINQUIEME RÉSOLUTION : Pouvoirs.

Aux fins de procéder aux formalités, l'Assemblée donne tous pouvoirs au président ou au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal constatant la présente délibération, en vue de toute formalité pouvant être effectuée par une personne autre que le président.

La résolution est votée à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président, le scrutateur et le secrétaire.

RESOLUTIONS RELEVANT DE LA COMPETENCE D'UNE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Monsieur le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente Assemblée Générale Extraordinaire est le suivant :

- Continuité d'exploitation,
- Pouvoirs

PREMIÈRE RÉSOLUTION : Continuité d'exploitation.

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du président, et pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2025, lesdits comptes faisant ressortir des capitaux propres négatifs de (**2 378 743,94**) €uros pour un capital social de 37 000 €uros, statuant conformément aux dispositions de l'article L.223-42 du Code de Commerce, décide qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la société.

La résolution est votée à l'unanimité.

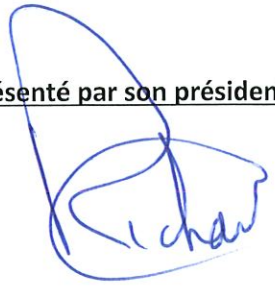
DEUXIEME RÉSOLUTION : Pouvoirs.

Aux fins de procéder aux formalités, l'Assemblée donne tous pouvoirs au président ou au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal constatant la présente délibération, en vue de toute formalité pouvant être effectuée par une personne autre que le président.

La résolution est votée à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président, le scrutateur et le secrétaire.

FINANCIERE OUI CARE représenté par son président Guillaume RICHARD



AAD FRANCE PRESENCE

F-IDENTIF

Données d'identification

IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

SIREN 443867064 Code activité (NAF)

Désignation et adresse du déclarant :

SAS AAD FRANCE PRESENCE

0005 AVENUE SAINTE VICTOIRE

AIX-EN-PROVENCE 13100

Téléphone

ÉVENEMENTS IMPACTANT LA PÉRIODE OU LE DÉPOT :

Cession/ cessation d'activité ou décès de l'exploitant

Code monnaie : EUR

Désignation du conseil :

Certifié conforme

Date d'édition 15/05/2026

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

AAD FRANCE PRESENCE

F_BI_RN_IS

Données Fiscales

IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

SIREN 443867064 Code activité (NAF)

Désignation et adresse

SAS AAD FRANCE PRESENCE

0005 AVENUE SAINTE VICTOIRE

AIX-EN-PROVENCE 13100

Téléphone

Dépôt normal ou provisoire de la déclaration : NOR

PROPRIETES FISCALES

Référence d'obligation fiscale (ROF)	IS1
Catégorie fiscale	BI
Régime fiscal :	RN
Code IS/IR-BIC (si la catégorie fiscale = BIC/IS)	IS

PERIODES

Date de début de l'exercice ou période N :	01/01/2025	
Date de clôture de l'exercice ou période N :	31/12/2025	
Durée de l'exercice ou période N :	12	
Date d'arrêté provisoire des comptes :		
Date de clôture de l'exercice ou période N-1	31/12/2024	(si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)
Durée de l'exercice ou période N-1 :	12	(si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)
Date limite de dépot de la déclaration :	15/05/2026	

Date d'édition 12/05/2026

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

1 - BILAN ACTIF

DGFiP N° 2050 2026

Désignation de l'entreprise : AAD FRANCE PRESENCE

Adresse de l'entreprise : 5 AVENUE SAINTE VICTOIRE 13100 AIX-EN-PROVENCE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12

Durée de l'exercice précédent : 12

si déposé néant, cochez la case :

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31/12/2025 Net 3	Exercice N-1 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB		AC			
	Frais de développement	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	21 520	AG	15 440	6 080	13 254
	Fonds commercial (1)	AH	259 410	AI	64 853	194 558	233 469
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	1 561	AM		1 561	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	253 750	AU	179 257	74 493	86 478
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS		CT			
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	3 311 619	CV	519 021	2 792 598	4 047 863
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières	BH	35 088	BI		35 088	27 674
	TOTAL (II)	BJ	3 882 948	BK	778 571	3 104 378	4 408 738
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	32 200	BW		32 200	1 800
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	BX	1 143 510	BY	404 861	738 650	1 001 855
	Autres créances (3)	BZ	1 542 519	CA	61 000	1 481 519	2 067 946
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	1 051 922	CG		1 051 922	899 536
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	CH	1 992	CI		1 992	2 495
	TOTAL (III)	CJ	3 772 143	CK	465 861	3 306 283	3 973 632
	Frais d'emission d'emprunt (IV)	CW					
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	7 655 092	1A	1 244 431	6 410 660	8 382 370

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : Immobilisations : | Stocks : | Créances :

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2026

Désignation de l'entreprise : AAD FRANCE PRESENCE — Néant ☐

				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 37 000)		DA	37 000	37 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	28 003	28 003
	Écarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	3 700	3 700
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3) — Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1		DF		
	Autres réserves — Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivant EJ		DG	46 800	46 800
	Report à nouveau		DH	(2 743 952)	(2 269 296)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	193 905	(474 656)
	Subventions d'investissement		DJ	55 799	71 775
	Provisions réglementées		DK		
	TOTAL (I)		DL	(2 378 744)	(2 556 673)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	7 614	90 488
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR	7 614	90 488
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	6 880 611	7 676 291
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	22 015	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	91 308	60 168
	Dettes fiscales et sociales		DY	1 232 023	1 254 548
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		1 412 728
	Instrument financier à terme		D1		
	Autres dettes		EA	521 852	444 820
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	33 981	
	TOTAL (IV)		EC	8 781 790	10 848 555
	Écarts de conversion passif et différences d'évaluation **(V)**		ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	6 410 660	8 382 370

RENVOIS

(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 880 514	3 173 614
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

3 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2052 2026

Désignation de l'entreprise : AAD FRANCE PRESENCE — Néant ☐

			Exercice N					Exercice N-1
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA		FB		FC	
	Production vendue	biens	FD		FE		FF	
		services	FG	7 093 150	FH		FI	7 093 150	6 663 608
	Chiffres d'affaires nets		FJ	7 093 150	FK		FL	7 093 150	6 663 608
	Production stockée						FM		
	Production immobilisée						FN		
	Subventions d'exploitation						FO	628 809	273 802
	Reprises sur amortissements et provisions						FP	128 732	220 876
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles						F1		
	Autres produits (1) (11)						FQ	66 733	8 820
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	7 917 425	7 167 106
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	840	195
	Variation de stock (marchandises)						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	514	343
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV		
	Autres achats et charges externes (3)						FW	1 232 235	1 173 202
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	186 512	171 755
	Salaires et traitements						FY	5 110 846	4 979 598
	Cotisations sociales (10)						FZ	756 549	761 602
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	28 069	18 140
			- dotations aux dépréciations				GB	38 912	25 941
		Sur actif circulant : dotations et dépréciations					GC	198 837	129 021
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						G1		
	Autres charges (12)						GE	195 109	91 681
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	7 748 422	7 351 478
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	169 003	(184 372)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée **(III)**						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré **(IV)**						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	115 766	235 469
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	37 790	50 276
	Reprises sur dépréciations						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de tésorerie						GO		
	Produits de cessions d'immobilisations financières						G2	1 252 728	
	Total des produits financiers (V)						GP	1 406 285	285 745
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ		257 181
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	153 739	236 321
	Différences négatives de change						GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						G3	1 252 728	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	1 406 467	493 502
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(182)	(207 757)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	168 820	(392 129)

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2026

Désignation de l'entreprise : AAD FRANCE PRESENCE — Néant ☐

		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD		73 707
Charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		182 238
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI		(108 531)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices **(X)**	HK	(25 085)	(26 004)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	9 323 710	7 526 558
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	9 129 804	8 001 214
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	193 905	(474 656)

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		25 311
(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier	HP		
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H		170 145
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J	35 832	50 276
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K	153 739	236 321
(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploit	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) **A5**	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles		A8		
	Dont cotisations facultatives Madelin	**A10**			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	**A11**			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (article 39, 1-2°, al.3)		HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
TOTAL GENERAL		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs
TOTAL GENERAL		

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Extension 1

AAD FRANCE PRESENCE

(7) Détail produits et charges exceptionnels (état annexe)	Charges excep.	Produits excep.
TOTAL		
SOMME DES EXTENSIONS		

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2026

Extension 2

AAD FRANCE PRESENCE

(7) Détail produits et charges sur exercices antérieurs (état annexe)	Ch. antérieures	Pr. antérieures

TOTAL		

SOMME DES EXTENSIONS		

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

5 - IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2026

Désignation de l'entreprise : AAD FRANCE PRESENCE — Néant ☐

CADRE A — IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)	Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8	D9
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	280 930	KE	KF 1 561
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK	KL
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	KO
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants M2	KP		KQ	KR
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS		KT	KU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers		KV	72 032	KW	KX 1 974
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		KY	53 637	KZ	LA
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	119 170	LC	LD 6 936
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers		LE		LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL	LM
CORPORELLES		TOTAL III	LN	244 840	LO	LP 8 910
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
FINANCIÈRES	Autres participations		8U	4 566 884	8V	8W 3 311 619
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		1P		1R	1S
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		1T	27 674	1U	1V 7 414
FINANCIÈRES		TOTAL IV	LQ	4 594 558	LR	LS 3 319 033
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	5 120 328	ØH	ØJ 3 329 504

CADRE B — IMMOBILISATIONS

				Diminutions : Par virement de poste à poste (1)	Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	LW 282 491	1X
CORPORELLES	Terrains		IP		LX	LY	LZ
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre		IQ		MA	MB	MC
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui		IR		MD	ME	MF
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. de constructions		IS		MG	MH	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	MK	ML
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM	MN 74 006	MO
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV		MP	MQ 53 637	MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	MT 126 107	MU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX		MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	NA	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND	NE	NF
CORPORELLES		TOTAL III	IY		NG	NH 253 750	NI
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU	M7	ØW
FINANCIERES	Autres participations		IØ		ØX 4 566 884	ØY 3 311 619	ØZ
FINANCIERES	Autres titres immobilisés		I1		2B	2C	2D
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	2F 35 088	2G
FINANCIERES		TOTAL IV	I3		NJ 4 566 884	NK 3 346 707	2H
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4		ØK 4 566 884	ØL 3 882 948	ØM

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

5 bis - TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054-bis 2026

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : AAD FRANCE PRESENCE — Néant [X]

Exercice N clos le : 31/12/2025

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B — **DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....

2 – FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE ..... –

3 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE ..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

6 - AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 2026

Désignation de l'entreprise : AAD FRANCE PRESENCE — Néant ☐

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement		CY	EL	EM	EN
Fonds commercial		RE	RF	RI	RJ
Autres immobilisatons incorporelles		PE 8 266	PF 7 173	PG	PH 15 440
TOTAL I		RK 8 266	RM 7 173	RN	RO 15 440
Terrains		PI	PJ	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU
	inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	QA	QB	QC
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD 51 105	QE 3 849	QF	QG 54 953
	Matériel de transport	QH 1 460	QI 10 727	QJ	QK 12 188
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL 105 797	QM 6 319	QN	QO 112 117
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT
TOTAL II		QU 158 362	QV 20 895	QW	QX 179 257
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN 166 628	ØP 28 069	ØQ	ØR 194 697

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 différentiel de durée et autres	DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif	DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	REPRISES Colonne 4 différentiel de durée et autres	REPRISES Colonne 5 Mode dégressif	REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorp.		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
	inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelle	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations **TOTAL III**		NL			NM			NO
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé **(NP + NQ + NR)**		NW	**Total général** non ventilé **(NS + NT + NU)**	NY	**Total général** non ventilé **(NW - NY)**	NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'emission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2026

Désignation de l'entreprise : AAD FRANCE PRESENCE

Néant ☐

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U		TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)	3V		TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X		TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z		TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	10 730	4B	4C 3 116	4D 7 614
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F	4G	4H
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T		4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5F		5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R		5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	10 730	TV	TW 3 116	TX 7 614
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A	25 941	6B 38 912	6C	6D 64 853
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F	6G	6H
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3	Ø4	Ø5
	sur immobilisations - titres de participation	9U	519 021	9V	9W	9X 519 021
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)	Ø6		Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N		6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	392 640	6U 137 837	6V 125 616	6W 404 861
	Autres provisions pour dépréciation (1)	6X		6Y 61 000	6Z	7A 61 000
	TOTAL III	7B	937 602	TY 237 748	TZ 125 616	UA 1 049 734
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	948 332	UB 237 748	UC 128 732	UD 1 057 348
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE 237 748	UF 128 732	
	Dont dotations et reprises - financières			UG	UH	
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G **10**

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2026

Extension 1

AAD FRANCE PRESENCE

PROVISION POUR HAUSSE DES PRIX

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				

SOMME DES EXTENSIONS				

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				

SOMME DES EXTENSIONS				

PROVISIONS POUR IMPÔTS

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				

SOMME DES EXTENSIONS				

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2026

Extension 2

AAD FRANCE PRESENCE

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
TOTAL				
SOMME DES EXTENSIONS				

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
TOTAL				
SOMME DES EXTENSIONS				

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRECIATION

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		61 000		61 000
TOTAL		**61 000**		**61 000**
SOMME DES EXTENSIONS		**61 000**		**61 000**

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

8 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2026

Désignation de l'entreprise : AAD FRANCE PRESENCE — Néant ☐

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	35 088	UV	35 088	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	87 636		87 636		
	Autres créances clients	UX	1 055 874		1 055 874		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	57 539		57 539		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	2 963		2 963		
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 148		1 148		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	1 347 904				1 347 904
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	132 965		132 965		
Charges constatées d'avance		VS	1 992		1 992		
TOTAUX		VT	2 723 109	VU	1 375 205	VV	1 347 904

RENVOIS				
(1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD		
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE		
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF		

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	6 880 611	6 880 611		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	91 308	91 308		
Personnel et comptes rattachés		8C	714 182	714 182		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	405 252	405 252		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	77 755	77 755		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	34 834	34 834		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	6 879 261			6 879 261
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	(6 357 409)	(6 357 409)		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	33 981	33 981		
TOTAUX		VY	8 759 775	VZ 1 880 514		6 879 261

RENVOIS						
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	1 350	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL — DGFiP N° 2058-A 2026

Désignation de l'entreprise : AAD FRANCE PRESENCE — Néant ☐

Exercice N, clos le : 31/12/2025

I. RÉINTÉGRATIONS — BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WA : 193 905

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés							WB	
Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessou	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductib	WE	8 131	XE	28 748
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	20 617		
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'optic	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)		
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoire non coopératifs non déductibles (cf. 2067-B	XX		XW	280
Amendes et pénalités	WJ	280	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI						XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						I7	(25 085)

Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personne ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7

Régime d'imposition particuliers et impositions différées

Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises sousmises à l'IR)	I8
	- imposées au taux de 0%	ZN
Fraction imposable des plus-values réalisées aucours d'exercices antérieurs	- Plus-values nettes à court terme	WN
	- Plus-values soumises au régime des fusions	WO
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)		XR

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises (activité exonérée)	SW		WQ 83 054
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							Y1
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3
						TOTAL I	WR 280 902

II. DÉDUCTIONS — PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.		WT
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre I		WU

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	WV
	- imposées aux taux de 0 %	WH
	- imposées aux taux de 19 %	WP
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	WW
	- imputées sur les déficits antérieurs	XB
Autres plus-values imposées au taux de 19 %		I6
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée		WZ
Régime des sociétés mères et des filiales Produit net des actions et parts d'intérêts :	(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A 5 788)	XA 109 978
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)		ZX

Mesures d'incitation

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.								ZY
Majoration d'amortissement								XD
Abattement sur le bénéfice et exonérations *			Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	XF
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	ØV	Sociétés investissements immobilier cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activités NG (art. 44 quaterdecies)	XC	
	France Ruralités Revitalisation (FRR) (44 quindecies A)	HT	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)								XS

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (2058-A Ext 2)	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH		XG 21 526
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	YC		
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	YB		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	YD	)	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	YI		Créance dégagée par le report en arrière du déficit	ZI		
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	YL					
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							Y2
						TOTAL II	XH 131 504

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	149 398
	déficit (II moins I)	XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)		XL	149 398
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	XO

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

9 - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2026

Extension

AAD FRANCE PRESENCE

I - RÉINTEGRATIONS DIVERSES

Libellé	Exercice N
EFFORT DE CONSTRUCTION 2025	22 054
PROVISIONS SUR C/C ET TITRE	61 000

TOTAL	**83 054**

SOMME DES EXTENSIONS	**83 054**

II - DÉDUCTIONS DIVERSES

Libellé	Exercice N
EFFORT DE CONSTRUCTION 2024	21 526

TOTAL	**21 526**

SOMME DES EXTENSIONS	**21 526**

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

10 - DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2026

Désignation de l'entreprise : AAD FRANCE PRESENCE — Néant ☐

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	3 308 969
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	149 398
Déficits reportables (différence K4 +K4bis - K5)				K6	3 159 571
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
TOTAL des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)				YK	3 159 571

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis al. 2 du CGI	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)	9B		9C	
Provisions pour dépréciation				
	9D		9E	
	9F		9G	
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN		**YO**	
	ligne WI		**ligne WU**	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

10 - DÉFICITS INDÉMNITÉS POUR CONGES À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2026

Extension 1

AAD FRANCE PRESENCE

III - PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

Provisions pour risques et charges	Dotations de l'exercice	Reprises sur exercice

TOTAL		

SOMME DES EXTENSIONS		

Provisions pour dépréciation	Dotations de l'exercice	Reprises sur exercice

TOTAL		

SOMME DES EXTENSIONS		

Charges à payer	Dotations de l'exercice	Reprises sur exercice

TOTAL		

SOMME DES EXTENSIONS		

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

11 - TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C 2026

Désignation de l'entreprise : AAD FRANCE PRESENCE — Néant ☐

ORIGINES				AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(2 269 296)		Affectations aux réserves { - Réserves légales	ZB	
				- Autres réserves	ZD	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(474 656)		Dividendes	ZE	
				Autres répartitions	ZF	
Prélèvements sur les réserves	ØE			Report à nouveau	ZG	(2 743 952)
TOTAL I	ØF	(2 743 952)		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	(2 743 952)

DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice N :

ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail J7)			YQ	
	– Engagements de crédit-bail immobilier			YR	
	– Effets portés à l'escompte et non échus			YS	
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance			YT	
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)	174 986		XQ	273 234
	– Personnel extérieur à l'entreprise			YU	5 997
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV	
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)			ST	953 004
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	1 232 235
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle, CFE, CVAE			YW	21 737
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques ZS)			9Z	164 775
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	186 512
T.V.A.	– Montant de la T.V.A. collectée			YY	507 136
	– Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	185 218
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires - DSN)			ØB	4 976 869
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS	
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société			ZK	2,50 %
	– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 sinon 0			ZR	1
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG	
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 du CGI			RH	

RÉGIME DE GROUPE *								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère 2 si société filiale	JH	MER	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	44386706400323			

TRAVAILLEURS INDEPENDANTS			
– Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social			JQ
– Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social			JR
– Revenu brut social (si le montant est négatif)	JS		
– Revenu brut social (si le montant est positif)			JT

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD
Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2058-NOT-SD (Régime des groupes de sociétés)

12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES DGFiP N° 2059-A 2026

Désignation de l'entreprise : AAD FRANCE PRESENCE | Néant : X

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* 1	Valeur d'origine 2	Valeur nette réévaluée 3	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt 4	Autres amortissements 5	Valeur résiduelle 6
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

		Prix de vente 7	Montant global de la plus-value ou de la moins-value 8	Court terme 9	Long terme 10			Plus-value taxables à 19 % (1) 11
					19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une une note annexe)*						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 9)						
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 10)		**(A)**	**(B) (Ventilation par taux)**			**(C)**
		CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ☐						

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

12 - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES DGFiP N° 2059-A 2026

Extension

AAD FRANCE PRESENCE

Nature	Détermination de la PV ou MV				Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				Plus values taxables à
					Court terme	Long terme			
						19%	15% ou 12,8%	0%	19%
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette rééval	Am. Fran. imp					
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV					
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette rééval	Am. Fran. imp					
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV					
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette rééval	Am. Fran. imp					
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV					
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette rééval	Am. Fran. imp					
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV					
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette rééval	Am. Fran. imp					
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV					
TOTAL									

SOMME DES EXTENSIONS				

Autres élements : divers	Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				Plus values taxables à
	Court terme	Long terme			
		19%	15% ou 12,8%	0%	19%
TOTAL					

SOMME DES EXTENSIONS				

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

13 - SUIVI DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B 2026

Désignation de l'entreprise : AAD FRANCE PRESENCE — Néant [X]

A - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente *(art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI*				
	TOTAL 1				

			Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie					
	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente *(art. 39 quaterdecies 1t et 1quater du CGI)*	N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
		N - 5				
	(à préciser) au titre de :	N - 6				
		N - 7				
		N - 8				
		N - 9				
	TOTAL 2					

B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

13 - SUIVI DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B 2026

Extension

AAD FRANCE PRESENCE

Plus values réintégrées dans les résultats des sociétés bénéficiaires des apports

Origine des Plus-values	Date des fusions ou des apports	Montant net des PV réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résult. de l'exercice	Montant restant à reintégrer

TOTAL				

SOMME DES EXTENSIONS				

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

14 - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DGFiP N° 2059-C 2026

Désignation de l'entreprise : AAD FRANCE PRESENCE | Néant X

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
(2) Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% (1) ou de 12,8 % (2)	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1).	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1) .	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8%	Solde des moins-values à 12,8 %
1		2	3	4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			
	N - 2			
	N - 3			
	N - 4			
	N - 5			
	N - 6			
	N - 7			
	N - 8			
	N - 9			
	N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.7= 2 + 3 - 4 - 5
		À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DGFiP N° 2059-D 2026

15 - RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Désignation de l'entreprise : AAD FRANCE PRESENCE

Néant X

I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice 1	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année 2	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice 5
		donnant lieu à complément d'impôt 3	ne donnant pas lieu à complément d'impôt 4	

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2059-E 2026

Désignation de l'entreprise : AAD FRANCE PRESENCE — Néant ☐

Exercice ouvert le : 01/01/2025 et clos le : 31/12/2025 — Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel :	YP	220
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	7 080 241
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Total 1	OX	7 080 241

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultats sur opérations faites en commun) y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante	OH	66 733
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	OF	628 809
Variation positive des stocks	OD	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
Total 2	OM	695 542

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	132 014
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	839 859
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	261 717
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	195 109
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	OY	
Total 3	OJ	1 428 699

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée **Total 1 + Total 2 - Total 3**	OG	6 347 084

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	6 347 084

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Entreprise mono-etablissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE) EV ☐

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	7 080 241
Effectifs au sens de la CVAE	EY	220
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence du GY au	GZ	
Date de cessation	HR	

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

17 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2059-F 2026

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Néant

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025 — N° SIRET 44386706400323

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AAD FRANCE PRESENCE

ADRESSE (voie) 5 AVENUE SAINTE VICTOIRE

CODE POSTAL 13100 — VILLE AIX-EN-PROVENCE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2	Nombre total parts ou actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total parts ou actions correspondantes	P4	
Total des lignes P1 + P2	P5	2	Total des lignes P3 + P4	P6	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS — Dénomination SAS FINANCIERE OUI CARE

N° SIREN (si société établie en France) 834155988 — % de détention — Nb de parts ou actions

Adresse : N° 85 — Voie BD MARIE ET ALEXANDRE OYON

Code Postal 72100 — Commune LE MANS — Pays FR

Forme juridique SAS — Dénomination OUI CARE DOTATION

N° SIREN (si société établie en France) 834536153 — % de détention — Nb de parts ou actions

Adresse : N° 85 — Voie BD MARIE ET ALEXANDRE OYON

Code Postal 72100 — Commune LE MANS — Pays FR

Forme juridique — Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) — % de détention — Nb de parts ou actions

Adresse : N° — Voie

Code Postal — Commune — Pays

Forme juridique — Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) — % de détention — Nb de parts ou actions

Adresse : N° — Voie

Code Postal — Commune — Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre — Nom de famille

Nom d'usage — % de détention — Nb de parts ou actions

Naissance : Date — N° Département — Commune — Pays

Adresse : N° — Voie

Code postal — Commune — Pays

Titre — Nom de famille

Nom d'usage — % de détention — Nb de parts ou actions

Naissance : Date — N° Département — Commune — Pays

Adresse : N° — Voie

Code postal — Commune — Pays

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2059-G 2026

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025 — N° SIRET 44386706400323

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AAD FRANCE PRESENCE

ADRESSE (voie) 5 AVENUE SAINTE VICTOIRE

CODE POSTAL 13100 — VILLE AIX-EN-PROVENCE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE — P5 — 7

Forme juridique	SARL	Dénomination	AAD FRANCE PRESENCE PARIS				
N° SIREN (si société établie en France)	491475257			% de détention			
Adresse : N°	7	Voie	RUE ALBERT BAYET				
Code Postal	75013	Commune	PARIS 13	Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	HANDI HOME				
N° SIREN (si société établie en France)	524700911			% de détention			
Adresse : N°	31	Voie	CRS GAMBETTA				
Code Postal	33400	Commune	TALENCE	Pays	FR		
Forme juridique	SARL	Dénomination	FRANCE PRESENCE CLAIX				
N° SIREN (si société établie en France)	801208786			% de détention			
Adresse : N°	4	Voie	ALL DE L ATRIUM				
Code Postal	38640	Commune	CLAIX	Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	AAD FRANCE PRESENCE SABLE-SUR-SARTHE				
N° SIREN (si société établie en France)	921706305			% de détention			
Adresse : N°	85	Voie	BLD MARIE ET ALEXANDRE OYON				
Code Postal	72100	Commune	LE MANS	Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	AAD FRANCE PRESENCE LE MANS				
N° SIREN (si société établie en France)	921672424			% de détention			
Adresse : N°	85	Voie	BLD MARIE ET ALEXANDRE OYON				
Code Postal	72100	Commune	LE MANS	Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	AAD FRANCE PRESENCE ANGERS				
N° SIREN (si société établie en France)	921757290			% de détention			
Adresse : N°	105	Voie	AV PASTEUR RESIDENCE MARCO POLO				
Code Postal	49100	Commune	ANGERS	Pays	FR		
Forme juridique	SARL	Dénomination	AIDIA SERVICES A DOMICILE				
N° SIREN (si société établie en France)	801794744			% de détention			
Adresse : N°	720	Voie	SAINT JEAN				
Code Postal	54120	Commune	BERTRICHAMPS	Pays	FR		
Forme juridique		Dénomination					
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention			
Adresse : N°		Voie					
Code Postal		Commune		Pays			

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

DGFiP N° 2065 2026

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

Exercice ouvert le	01/01/2025	et clos le	31/12/2025	Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe	
Si PME innovantes cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	AAD FRANCE PRESENCE	SIRET	44386706400323

Adresse du siège social:	Ancienne adresse en cas de changement:
0005 AVENUE SAINTE VICTOIRE AIX-EN-PROVENCE 13100	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal		Bénéfice imposable à 15%	
Déficit		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)			

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes ☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐
France Ruralités Revitalisation (FRR) art. 44 quindecies A ☐	Zones franches d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies ☐	Société d'investissement immobilier côtée ☐	Autres dispositifs ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies ☐	Zone franche urbaine Territoire entrepreneur, art 44 octies A ☐	Zone de revitalisation rurale art. 44 quindecies ☐	Bassins d'emploi à redynamiser art.44 duodecies ☐

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

5 Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES) Base d'imposition : Chiffre d'affaires : Taux imposition :

6 Contribution pour les grandes entreprises de transport maritime (CTM) Base d'imposition : Taux imposition :

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		Si oui, indication du logiciel utilisé	
ECF		Désignation du prestataire	

Nom et adresse du comptable:	Nom et adresse du conseil:
S/I : ☐	☐
(Société/Indépendant) Tél :	Tél :

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2033-NOT-SD

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

DGFiP N° 2065 BIS 2026

Désignation de l'entreprise : AAD FRANCE PRESENCE

Néant X

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions	payées par la société elle-même	*a*		payées par un établissement chargé du service des titres	*b*	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s)					*c*	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					*d*	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus					*e*	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					*i*	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					*j*	
Montant des revenus répartis					***Total (a à h)***	

J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-6 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement été effectué	Montant des sommes versées: à titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	à titre de frais de représentation de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6.	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

K DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		
	Montant brut des salaires (hord apprentis et handicapés)	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2033-NOT-SD

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS **DGFiP N° 2065 BIS 2026**

ANNEXE À LA 2065

Extension 1

AAD FRANCE PRESENCE

J - RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile, qualité (associé, ass. gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS : associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	SARL Nbre parts soc. assoc.	sommes versées au cours de la période retenue pour l'assiette impôt stés					
		année de verst	montant des sommes versées				
			à titre de traitements indemnités	représ, mission, déplact		autres frais professionnels	
				indemnités forfaitaires	remboursmts	indemnités forfaitaires	remboursmts

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA 2065
Extension 2

DGFiP N° 2065 BIS 2026

AAD FRANCE PRESENCE

I - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

4 - Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c), et (d) du 2065 bis

Libellé	Montant

TOTAL	

SOMME DES EXTENSIONS	

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS **DGFiP N° 2065 BIS 2026**

ANNEXE À LA 2065

Extension 3

AAD FRANCE PRESENCE

K - DIVERS

Adresse des autres établissements

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DGFiP N° 2065INT 2026

NOTIFICATION D'APPARTENANCE AU CHAMP DES OBLIGATIONS DÉCLARATIVES INTERNATIONALES

I - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258 (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case :

2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258, cocher la case ci-contre :

- Le nom et l'adresse de l'entité désignée
- Le numéro de SIREN — Ou le numéro d'identification fiscal

3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258 par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case :

- Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, l'adresse et le SIREN de la société tête de groupe
- Le nom et l'adresse de la société tête de groupe
- Le numéro de SIREN — Ou le numéro d'identification fiscal

4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258, cocher la case ci-contre indiquer la désignation, l'État de résidence et le SIREN de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :

- Le numéro de SIREN — Ou le numéro d'identification fiscal

II - ENTREPRISE DANS LE CHAMP D'APPLICATION DE L'IMPOSITION MINIMALE MONDIALE DES GROUPES (Pilier 2)

1. Vous êtes dans le champ de l'article 223 VL du CGI ou vous sortez du champ de l'article 223 VL du CGI au titre de l'exercice déclaré ?

2. Vous êtes, au sens des règles d'imposition minimale mondiale des groupes l'entité mère ultime ou une entité constitutive autre que l'entité mère ultime

Si vous n'êtes pas la mère ultime veuillez indiquer :

- Nom et l'État de résidence de l'entité mère ultime
- Le numéro de SIREN — Ou le numéro d'identification fiscal
- Date d'ouverture de l'exercice
- Date de clôture de l'exercice

3. Vous déposez au titre de cet exercice la déclaration d'informations au titre de l'impôt complémentaire (art. 223 WW du CGI), cocher la case :

- Sinon, veuillez indiquer le nom, l'État de résidence et le SIREN de l'entité qui est désignée pour le dépôt de la déclaration d'information au nom de votre entreprise
- Le numéro de SIREN — Ou le numéro d'identification fiscal

Vous déposiez la déclaration d'informations au titre de l'impôt complémentaire de l'exercice précédent, mais n'en déposez plus au titre de cet exercice, cocher la case :

4. Si vous êtes l'entité constitutive désignée par le groupe comme redevable de l'impôt national complémentaire (INC) à raison de la sous-imposition des entités d'investissement et des entités d'investissement d'assurance (4e alinéa du IV de l'art. 223 WF du CGI), veuillez indiquer, le nom, l'adresse et le numéro d'identification fiscale (SIREN le cas échéant) de toutes les entités d'investissement et entités d'investissement d'assurance du groupe situées en France. *A détailler sur la page d'extension*

5. Si vous déposez au titre de cet exercice le relevé de liquidation de l'impôt complémentaire (art. 1679 decies du CGI), cocher la case :

Le cas échéant, indiquer le nom, l'adresse et le SIREN de l'entité qui est désignée pour déposer le relevé de liquidation au titre de l'impôt national complémentaire (INC) ou de la règle des bénéfices insuffisamment imposés (RBII)

Vous déposiez un relevé de liquidation au titre de l'impôt complémentaire de l'exercice précédent, mais n'en déposez plus au titre de cet exercice, cocher la case :

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DGFiP N° 2065INT 2026

IMPOSITION MINIMALE MONDIALE DES GROUPES (Pilier 2)
Extension

II - ENTREPRISE DANS LE CHAMP D'APPLICATION DE L'IMPOSITION MINIMALE MONDIALE DES GROUPES (Pilier 2)

4. Si vous êtes l'entité constitutive désignée par le groupe comme redevable de l'impôt national complémentaire (INC) à raison de la sous-imposition des entités d'investissement et des entités d'investissement d'assurance (4e alinéa du IV de l'art. 223 WF du CGI)

Nom, adresse, et numéro d'identification fiscale (SIREN le cas échéant) de toutes les entités d'investissement et entités d'investissement d'assurance du groupe situées en France		ou numéro d'identification fiscal de l'entité constitutive désignée

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DGFiP N° 2065INT2 2026

NOTIFICATION D'APPARTENANCE AU CHAMP DES OBLIGATIONS DÉCLARATIVES INTERNATIONALES

(Formulaire complémentaire du 2065INT)

I - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258 (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case :

2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258, cocher la case ci-contre :

- Le nom et l'adresse de l'entité désignée
- Le numéro de SIREN — Ou le numéro d'identification fiscal

3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258 par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case :

- Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, l'adresse et le SIREN de la société tête de groupe
- Le nom et l'adresse de la société tête de groupe
- Le numéro de SIREN — Ou le numéro d'identification fiscal

4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258, cocher la case ci-contre indiquer la désignation, l'État de résidence et le SIREN de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :

- Le numéro de SIREN — Ou le numéro d'identification fiscal

II - ENTREPRISE DANS LE CHAMP D'APPLICATION DE L'IMPOSITION MINIMALE MONDIALE DES GROUPES (Pilier 2)

1. Vous êtes dans le champ de l'article 223 VL du CGI ou vous sortez du champ de l'article 223 VL du CGI au titre de l'exercice déclaré ?

2. Vous êtes, au sens des règles d'imposition minimale mondiale des groupes l'entité mère ultime ou une entité constitutive autre que l'entité mère ultime

Si vous n'êtes pas la mère ultime veuillez indiquer :

- Nom et l'État de résidence de l'entité mère ultime
- Le numéro de SIREN — Ou le numéro d'identification fiscal
- Date d'ouverture de l'exercice
- Date de clôture de l'exercice

3. Vous déposez au titre de cet exercice la déclaration d'informations au titre de l'impôt complémentaire (art. 223 WW du CGI), cocher la case :

- Sinon, veuillez indiquer le nom, l'État de résidence et le SIREN de l'entité qui est désignée pour le dépôt de la déclaration d'information au nom de votre entreprise
- Le numéro de SIREN — Ou le numéro d'identification fiscal

Vous déposiez la déclaration d'informations au titre de l'impôt complémentaire de l'exercice précédent, mais n'en déposez plus au titre de cet exercice, cocher la case :

4. Si vous êtes l'entité constitutive désignée par le groupe comme redevable de l'impôt national complémentaire (INC) à raison de la sous-imposition des entités d'investissement et des entités d'investissement d'assurance (4e alinéa du IV de l'art. 223 WF du CGI), veuillez indiquer, le nom, l'adresse et le numéro d'identification fiscale (SIREN le cas échéant) de toutes les entités d'investissement et entités d'investissement d'assurance du groupe situées en France. *A détailler sur la page d'extension*

5. Si vous déposez au titre de cet exercice le relevé de liquidation de l'impôt complémentaire (art. 1679 decies du CGI), cocher la case :

Le cas échéant, indiquer le nom, l'adresse et le SIREN de l'entité qui est désignée pour déposer le relevé de liquidation au titre de l'impôt national complémentaire (INC) ou de la règle des bénéfices insuffisamment imposés (RBII)

Vous déposiez un relevé de liquidation au titre de l'impôt complémentaire de l'exercice précédent, mais n'en déposez plus au titre de cet exercice, cocher la case :

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DGFiP N° 2065INT2 2026

NOTIFICATION D'APPARTENANCE AU CHAMP DES OBLIGATIONS DÉCLARATIVES INTERNATIONALES

Extension

II - ENTREPRISE DANS LE CHAMP D'APPLICATION DE L'IMPOSITION MINIMALE MONDIALE DES GROUPES (Pilier 2)

4. Si vous êtes l'entité constitutive désignée par le groupe comme redevable de l'impôt national complémentaire (INC) à raison de la sous-imposition des entités d'investissement et des entités d'investissement d'assurance (4e alinéa du IV de l'art. 223 WF du CGI)

Nom, adresse, et numéro d'identification fiscale (SIREN le cas échéant) de toutes les entités d'investissement et entités d'investissement d'assurance du groupe situées en France		ou numéro d'identification fiscal de l'entité constitutive désignée

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DÉTAILS DES PRODUITS À RECEVOIR

CA17PROREC
2026

AAD FRANCE PRESENCE

Produits à recevoir	Montant

TOTAL	
SOMME DES EXTENSIONS	

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

CA18CHAPAY
2026

AAD FRANCE PRESENCE

Charges à payer	Montant

TOTAL	

SOMME DES EXTENSIONS	

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DÉTAIL DES CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

CA19CHAREP
2026

AAD FRANCE PRESENCE

Nature	Durée amortissement ou étalement	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant net à la fin de l'exercice

TOTAL				

SOMME DES EXTENSIONS				

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CA20CHAAVA
2026

AAD FRANCE PRESENCE

Charges constatées d'avance, libellé	Date	Montants		
	Période	Exploitation	Financier	Exceptionnel

TOTAL			

SOMME DES EXTENSIONS			

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

CA21PROAVA
2026

AAD FRANCE PRESENCE

Produits constatés d'avance, libellé	Date Période	Montants		
		Exploitation	Financier	Exceptionnel

TOTAL			

SOMME DES EXTENSIONS			

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DÉCOMPOSITION DU RÉSULTAT ET DES OBLIGATIONS DE DISTRIBUTION Y AFFÉRENTES

SCIICSUIVI 2026

AAD FRANCE PRESENCE

	Montant du résultat		Obligations de distribution	
			N + 1	N + 2
Location (1)				
Plus values de cession (1)				
Dividendes (1)				
Résultat exonéré	Total		Total	
Résultat imposable				
Résultat comptable (2)		193 905		

(1) Y compris quote-part résultat sociétés et organismes visés à l'article 8 du CGI

(2) Résultat de l'exercice corrigé du report à nouveau et diminué des sommes à porter en réserve en application de la loi

SUIVI DES OBLIGATIONS DE DISTRIBUTION EFFECTUEE EN N

Exercice d'origine du résultat exonéré	Obligations			Résultat comptable de l'exercice N-1	Distributions effectuées en N	Obligations à reporter	
	Obligations reportées		Obligations en N				
	3	4				3	4
N - 1							
N - 2							
N - 3							
N - 4							
N - 5							
Total :				Total :			

(3) A servir uniquement dans le cas où les obligations de distribution relative au résultat de l'exercice n'ont pas été satisfaites l'exercice suivant à raison de l'insuffisance du résultat comptable.

(4) A servir uniquement dans le cas où les obligations de distribution relatives aux plus-values de cession de l'exercice n'ont pas été satisfaites l'exercice suivant.

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

SUIV219REC

2026

État de suivi d'incorporation des bénéfices au capital des entreprises ayant bénéficié d'une imposition au taux de 19% (art. 219-I-f du CGI) - recto

AAD FRANCE PRESENCE

I - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société et adresse du principal établissement	N° SIRET du principal établissement	code NAF
	44386706400323	
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre) :	
En cas de changement, nouvelle adresse :	En cas de changement, nouvelle adresse	

II - DETERMINATION DES BENEFICES A INCORPORER AU CAPITAL

	1ère imposition à 19%	2ème imposition à 19%	3ème imposition à 19%
Exercice			
Chiffre d'affaires			
1/4 du bénéfice comptable réalisé			
Résultat fiscal déclaré après imputation des déficits et des ARD			
Montant du bénéfice à incorporer			

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

SUIV219VER

2026

État de suivi d'incorporation des bénéfices au capital des entreprises ayant bénéficié d'une impositionau taux de 19% (Art. 219-I-f du CGI) - verso

AAD FRANCE PRESENCE

III - ÉTAT DE SUIVI

Exercice	Résultat fiscal	Montant du bénéfice imposé au taux réduit	Montant incorporé à la réserve spéciale	Montant incorporé au capital	Montant du capital à la clôture de l'exercice	Visa du représentant de la société

TOTAL					
SOMME DES EXT.					

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

TAUX RÉDUITS D'IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS

CALC219BF4

DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AUX TAUX RÉDUITS

2026

(art. 219 I b du CGI, article 46 quater OZZ bis A de l'annexe III)

AAD FRANCE PRESENCE

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement	AAD FRANCE PRESENCE 5 AVENUE SAINTE VICTOIRE 13100 AIX-EN-PROVENCE
Numéro SIRET du principal établissement	44386706400323
Code APE	

Adresse du siège si différente

I - Résultat de l'exercice

A - Résultats imposables dans les conditions de droits communs

a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	
b	Dont plus-value nette à court terme	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	

B - Résultats relevant du régime des plus values à long terme

d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences de licences d'exploitation CGI art. 39 terdecies - 1	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II - Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum exigible au taux réduit x durée de l'exercice en mois /12	
h	Dont plus value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme terme de l'exercice	
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art. 39 terdecies - 1	
k	Dont plue-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art. 39 terdecies - 1	
	Total lignes h à k	

l	**III - Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)**	

m	**IV - Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19 % (d-j-k)**	

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

ÉTAT DÉCLARATIF DE LA DÉDUCTION PRATIQUÉE

DEDUCACTIO

En application du II de l'article 217 Quinquies du Code Général des Impôts

2026

AAD FRANCE PRESENCE

Mécanisme d'actionnariat salarié concerné	Date de décision d'assemblée générale extraordinaire	Date de réalisation de la ou des augmentations de capital correspondantes	Valeur des actions à la date de l'augmentation de capital			Prix de souscription des actions par les salariés		
			Valeur unitaire	Nbre d'actions émises éligibles à déduction	Valeur globale A	Prix de souscription unitaire	Nombre d'actions concernées	Prix de souscription global B
Attribution d'actions gratuites à émettre								
TOTAL								
SOMME DES EXTENSIONS								
Option de souscription d'action								
TOTAL								
SOMME DES EXTENSIONS								
Augmentations de capital réservées aux adhérents d'un plan d'épargne entreprise								
TOTAL								
SOMME DES EXTENSIONS								
TOTAL GÉNÉRAL								
MONTANT DE LA DEDUCTION PRATIQUEE (Différence entre les totaux des colonne A et B)								

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Modèle de l'état à joindre à la déclaration de résultats par les entreprises nouvelles bénéficiant des allègements prévus à l'article 44 sexies du CGI

DRESZONE 2026

(BOI-LETTRE -000230-20140728)

AAD FRANCE PRESENCE

I – Renseignements concernant l'entreprise nouvelle

Date de création :		Capital : Montant		Capital : Nombre de droits sociaux	

Si l'entreprise nouvelle rachète un droit au bail ou des immobilisations utilisées par une autre entreprise ou exerce son activité dans des locaux précédemment occupés par une entreprise, il y a lieu d'indiquer le nom et l'adresse du précédent exploitant.

Associés (personnes physiques et morales) :	Capital détenu			
Nom et prénom ou dénomination sociale ; Adresse	Droits de vote		Droits à dividendes	
	Nombre	%	Nombre	%

II – Renseignements concernant les associés personnes physiques de la société nouvelle

Fonctions exercées dans d'autres sociétés (à servir pour chaque associé personne physique intéressé)			
Associés personnes physiques : Nom et prénom ; Adresse	Sociétés : Dénomination sociale ; adresse	Fonctions	Activité exercée par la société

Capital détenu par les associés personnes physiques et les membres du foyer fiscal dans d'autres sociétés (à servir pour chaque associé personne physique intéressé)						
Sociétés : Dénomination sociale ; Adresse	Montant du capital social	Activité exercée par la société	Capital détenu			
			Droits de vote		Droits à dividendes	
			Nombre	%	Nombre	%

III – Renseignements complémentaires lorsque la société exerce une activité professionnelle non commerciale

Effectif salarié à la clôture de l'exercice		Durée de présence des salariés au cours l'exercice	

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Modèle de l'état à joindre à la déclaration de résultats par les entreprises nouvelles bénéficiant des allègements prévus à l'article 44 sexies du CGI

Extension

DRESZONE 2026

AAD FRANCE PRESENCE

Associés (personnes physiques et morales) :	Capital détenu			
Nom et prénom ou dénomination sociale ; Adresse	Droits de vote		Droits à dividendes	
	Nombre	%	Nombre	%

II – Renseignements concernant les associés personnes physiques de la société nouvelle

Fonctions exercées dans d'autres sociétés (à servir pour chaque associé personne physique intéressé)			
Associés personnes physiques : Nom et prénom ; Adresse	Sociétés : Dénomination sociale ; adresse	Fonctions	Activité exercée par la société

Capital détenu par les associés personnes physiques et les membres du foyer fiscal dans d'autres sociétés (à servir pour chaque associé personne physique intéressé)						
Sociétés : Dénomination sociale ; Adresse	Montant du capital social	Activité exercée par la société	Capital détenu			
			Droits de vote		Droits à dividendes	
			Nombre	%	Nombre	%

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

TAUX RÉDUITS D'IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS
Répartition du capital
(art. 219 I b du CGI, article 46 quater -OZZ bis A de l'annexe III)

LTENG219B4 - 1/2
2026

AAD FRANCE PRESENCE

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

AAD FRANCE PRESENCE

Numéro SIRET du principal établissement 44386706400323 Code APE

Adresse du siège si différente

Participation détenues par d'autres sociétés à la clôture de l'exercice

(a) Désignation de la société participante et adresse de son siège social	(b) % de participation	(c) Nom et adresse des personnes physiques participant au capital de la société (a)	(d) % de participation détenu dans la société (a)

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

TAUX RÉDUITS D'IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS
Répartition du capital
(art. 219 I b du CGI, article 46 quater -OZZ bis A de l'annexe III)

LTENG219B4 - 2/2
2026

AAD FRANCE PRESENCE

Participations détenues à la clôture de l'exercice par des fonds communs de placement, société de capital-risque, société de développement régional ou des sociétés financières d'innovation.

(a) Désignation de la société ou du fonds et adresse de son siège social	(b) % de participation

Modifications intervenues dans la composition du capital au cours de l'exercice

Nature de l'opération *	nom et adresse de l'acheteur/souscripteur	Nom et adresse du vendeur	% de participation concerné par l'opération

** CE : Cession*
SC : Souscription au capital
AN : Annulation
RA : Rachat

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Option pour le maintien de l'ancien régime d'imposition au taux réduit de 19% au titre des exercices ouvert en 2001 compris dans une série de trois exercices bénéficiaires en cours du 1er Janvier 2001

OPTANC219F
2026

(art. 219 - I - f du CGI, article 7 - II, loi de finances pour 2001)

AAD FRANCE PRESENCE

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

AAD FRANCE PRESENCE

Numéro SIRET du principal établissement 44386706400323 Code APE

Adresse du siège si différente

Le soussigné

Nom, Prénom du signataire

Qualité du signataire

déclare que l'entreprise ci dessus désignée a opté le pour l'application des dispositions du f du I de l'article 219 du code général des impôts pour une série de trois exercices bénéficiaires. Cette série est en cours au 1er janvier 2001.

En application du II de l'article 7 de la loi de finances pour 2001, l'entreprise entend bénéficier de l'imposition au taux réduit de 19 % au titre des exercices ouverts en 2001 compris dans cette série et s'engage en conséquence à incorporer au capital les bénéfices en cause dans les conditions prévues au f de I de l'article 219 déjà cité.

à _____ le : _____

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

HOLDING - TABLEAU DE SUIVI STATISTIQUE

RESCOFIN 2026

RELATIF À L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT DES FONDS BÉNÉFICIANT DES AVANTAGES FISCAUX prévus aux articles 199 Terdecies-0 a et 885-0 V bis du CGI.

AAD FRANCE PRESENCE

- Un état récapitulatif des sociétés financées, des titres détenus ainsi que des montants investis durant l'année

- Les informations qui figurent sur cet état celles arrêtées au 31 décembre de l'année

N°	Dénomination des sociétés financées	Code postal	Forme juridique	Code Siren	Année de création	Type d'entreprise[1]	Code activité (APE-NACE)

	Montant total de la participation	Pourcentage du capital détenu	Flux annuel investi en capital	Montant des autres financements	Flux annuel en autres financements	Stade d'investissement[2]	Type d'avantage fiscal [3]

	Investisseurs- personnes physiques (Nom, prénom et adresse)

[1] ***Table IP1***

PME - Petite et moyenne entreprise
ETI - Entreprise de taille intermédiaire
GE - Grande entreprise

[2] ***Table IP2***

CRI - Capital risque
CDE - Capital développement
CTR - Capital transmission
CRE - Capital retournement

[3] ***Table IP3***

IR - Réduction d'impôt IR
ISF - Réduction d'impôt ISF

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DGFiP N° 2025-A 2026

PROVISION POUR HAUSSE DES PRIX

(articles 39-1-5 du CGI et 10 terdecies de l'annexe III au CGI)

Désignation de l'entreprise : AAD FRANCE PRESENCE

Montant de la dotation autorisée : _____

Montant de la dotation effectivement pratiquée : _____

Montant de la dotation antérieure rapportée au bénéfice imposable : _____

Détail de la provision

Produits, matières, approvisionnements	Quantités à la clôture de l'exercice	Valeur unitaire à l'ouverture de l'exercice	Valeur unitaire à la clôture de l'exercice

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

PROVISION POUR HAUSSE DES PRIX

DGFiP N° 2025-A 2026

(articles 39-1-5 du CGI et 10 terdecies de l'annexe III au CGI)

Extension

AAD FRANCE PRESENCE

Détail de la provision

Produits, matières, approvisionnements	Quantités à la clôture de l'exercice	Valeur unitaire à l'ouverture de l'exercice	Valeur unitaire à la clôture de l'exercice

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DGFiP N° 2025-D 2026

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES ENTREPRISES DE PRESSE

(article 54 Ter du CGI)

Désignation de l'entreprise : AAD FRANCE PRESENCE

Montant des dépenses effectuées

Montant prélevé sur les bénéfices de l'exercice

Montant prélevé sur les provisions

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DGFiP N° 2026-A 2026

ZFU - Bailleurs d'immeubles

(article 44 Octies du CGI)

Désignation de l'entreprise : AAD FRANCE PRESENCE

I - Lieu d'implantation de chaque immeuble donné à bail qui n'est pas en ZFU

Adresse de l'immeuble hors ZFU	
Adresse de l'immeuble hors ZFU	
Adresse de l'immeuble hors ZFU	
Adresse de l'immeuble hors ZFU	

II - Immeubles situés en ZFU :

Lieu de situation de chaque immeuble en ZFU	Bénéfice net de l'exploitation

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DGFiP N° 2026-B 2026

ZFU - Transfert d'activités dans une Zone Franche Urbaine

(article 44 Octies du CGI)

Désignation de l'entreprise : AAD FRANCE PRESENCE

Lieux où était exercée cette activité :

Lieu d'exercice de l'activité	
Lieu d'exercice de l'activité	

Services des impôts où ont été déposées les déclarations de résultat

Service des impôts	
Service des impôts	

Subventions et aides accordées par l'Etat et les collectivités publiques

Nature	Montant

TOTAL	

SOMME DES EXTENSIONS	

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DGFiP N° 2026-C 2026

RÉEVALUATION DES IMMOBILISATIONS PAR ÉQUIVALENCE

(article 38-9 du CGI)

Désignation de l'entreprise : AAD FRANCE PRESENCE

PARTICIPATION				
Nature de l'immobilisation	Prix d'acquisition	Valeur réelle	Valeur d'équivalence	Montant de la dépréciation

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DGFiP N° 2027-H 2026

Dispositif de plafonnement des provisions pour dépréciation des titres de participation et des immeubles de placement

(art. 39 1 5° du Code général des impôts)

AAD FRANCE PRESENCE

I - SUIVI DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES DE PARTICIPATION

Catégorie de titres de même nature	Provisions non admises en déduction			
	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice non admises en déduction	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Montant à la fin de l'exercice

II - SUIVI DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMEUBLES DE PLACEMENT

A — Immeubles ayant la qualité d'immeubles de placement au titre de l'exercice

Provisions non admises en déduction sur immeuble de placement (suivi global)	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice non admises en déduction	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Montant à la fin de l'exercice

B — Suivi spécifique pour les immeubles ayant perdu la qualité d'immeubles de placement

Provisions non admises en déduction sur immeuble de placement (suivi par immeuble)	Stock de provisions au début de l'exercice de changement de qualité A l'ouverture de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Stock de provisions à la clôture de l'exercice de changement de qualité A la clôture de l'exercice
TOTAL (B)			

C — Immeubles ayant la qualité d'immeubles de placement au titre de l'exercice acquis auprès de sociétés membres du groupe fiscal (à servir par les seules sociétés membres d'un groupe fiscal)

Provisions non admises en déduction sur immeuble de placement (suivi par immeuble)	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice non admises en déduction	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Montant à la fin de l'exercice
TOTAL (C)				

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Dispositif de plafonnement des provisions pour dépréciation des titres de participation et des immeubles de placement

DGFiP N° 2027-H 2026

(art. 39 1 5° du Code général des impôts)

Extension

AAD FRANCE PRESENCE

I - SUIVI DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES DE PARTICIPATION

Catégorie de titres de même nature	Provisions non admises en déduction			
	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice non admises en déduction	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Montant à la fin de l'exercice

II- SUIVI DES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES IMMEUBLES DE PLACEMENT

B Suivi spécifique pour les immeubles ayant perdu la qualité d'immeubles de placement

Provisions non admises en déduction sur immeuble de placement (suivi par immeuble)	Stock de provisions au début de l'exercice de changement de qualité A l'ouverture de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Stock de provisions à la clôture de l'exercice de changement de qualité A la clôture de l'exercice

TOTAL			

SOMME DES EXTENSIONS (TOTAL B)			

C Immeubles ayant la qualité d'immeubles de placement au titre de l'exercice acquis auprès de sociétés membres du groupe fiscal (à servir par les seules sociétés membres d'un groupe fiscal)

Provisions non admises en déduction sur immeuble de placement (suivi par immeuble)	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice non admises en déduction	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Montant à la fin de l'exercice

TOTAL				

SOMME DES EXTENSIONS (TOTAL C)				

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DGFiP N° 2039 2026

REPORT EN ARRIERE DES DEFICITS

(Article 220 quinquies du code général des impôts)

AAD FRANCE PRESENCE

I - Identification de l'entreprise

Activités exercées (Déclarer l'activité principale en premier) _____

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés [X]

II - Option formulée lors du dépôt de la déclaration de résultats

Le soussigné (Nom/Dénomination) :

_____

déclare que l'entreprise désignée a opté, lors du dépôt de la déclaration de résulats, pour le report en arriére :

1 - du déficit [ ]

2 - du déficit d'ensemble dugroupe (art. 223 A du CGI) [ ]

Exercice au cours duquel a été constaté le déficit : ouvert le : _____ clos le : _____

Montant du déficit reporté en arrière (cf. ligne 15) [ ]

1. DÉTERMINATION DU BÉNÉFICE D'IMPUTATION		**Exercice N-1**	
Taux de l'impôt sur les sociétés	1	25%	15%
Bénéfice fiscal effectivement soumis à l'IS au taux normal ou au taux réduit	2		
Calcul du bénéfice exclu			
Distributions effectuées par prélèvement soit sur le bénéfice au taux normal, soit sur le bénéfice au taux réduit	3		
Fraction non distribuée des bénéfices imposés au taux normal et au taux réduit ayant donné lieu à un impôt payé au moyen de crédits d'impôt			
Montant de l'IS acquitté au moyen de crédits d'impôt attachés aux revenus mobiliers	4		
Montant de l'IS acquitté au moyen des autres crédits d'impôt	5		
Total des lignes 4 et 5 divisé par le taux de l'impôt correspondant à la colonne	6		
Ligne 6 x [(ligne 2 - ligne 3) : ligne 2]	7		
Fraction des bénéfices ayant ouvert droit au crédit d'impôt rachat d'une entreprise par ses salariés (RES) (articles 220 quater et 220 quater A) qui n'a pas été distribuée et n'a pas donné lieu à un impôt payé au moyen de crédits d'impôt			
Calcul du crédit d'impôt retenu en application des articles 220 quater et 220 quater A	8		
Ligne 8 divisée par le taux d'impôt correspondant à la colonne	9		
Ligne 9 x [ligne 2 - (ligne 3 + ligne 7) : ligne 2)	10		
Montant du bénéfice exclu = total des lignes 3, 7 et 10	11		
Bénéfice d'imputation = ligne 2 - ligne 11	12		
2. IMPUTATION DU DÉFICIT			
Fraction du déficit reporté en arrière, dans la limite du montant le plus faible entre 1 000 000 € et le bénéfice fiscal d'imputation	13		
Calcul de la créance (montant porté ligne 13 multiplié par le taux de l'impôt correspondant à la colonne)	14		
Montant du déficit reporté en arrière = (totalisation des sommes portées ligne 13)	15		
3. DÉTERMINATION DES DÉFICITS REPORTABLES EN AVANT			
Montant du déficit constaté au titre de l'exercice ouvert le* : 01/01/2025 et clos le : 31/12/2025	16		
Montant du déficit reporté en arrière (reporter le montant de la ligne 15)	17		
Montant du déficit reportable en avant (ligne 16 - ligne 17)	18		
4. MONTANT DE LA CRÉANCE			
Totalisation des sommes portées ligne 14	19		
5. ENTREPRISE AYANT FAIT L'OBJET D'UN RACHAT PAR SES SALARIÉS			
Montant du crédit d'impôt rachat d'une entreprise par ses salariés (RES) (articles 220 quater et 220 quater A du CGI) obtenu parla société constituée pour le rachat au titre de l'exercice N :	20		

*(report de la ligne XJ du tableau n°2058-A ou ligne 354 du tableau n°2033-B)

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DGFiP N° 2036 BIS 2026

SOCIÉTÉS CIVILES DE MOYENS
Déclaration complémentaire des sociétés civiles de moyens qui ont opté pour l'imposition d'après leur bénéfice réel et groupements assimilés

Dénomination de l'entreprise : AAD FRANCE PRESENCE

Numéro SIRET : 44386706400323

Déclarant :

Date : _____ Nom du signataire : _____

Lieu : _____ Qualité du signataire : _____

ÉTAT DÉTAILLÉ DES DÉPENSES RÉPARTIES ENTRE LES ASSOCIÉS

Dépenses communes dont le remboursement est exonéré de TVA	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ASSOCIES		Achats	AUTRES CHARGES EXTERNES		
	Nombre de parts	Nom, prénom, profession, lieu principal d'exercice de la profession (adresse complète)		Location mobilières et immobilières	Charges locatives et de copropriété	Entretien et réparations
	1	2	3	4	5	6

Nombre Total de parts		**TOTAL** *(y compris extensions)*				

ÉTAT DÉTAILLÉ DES DÉPENSES RÉPARTIES ENTRE LES ASSOCIÉS (suite du tableau)

Associés	AUTRES CHARGES EXTERNES			CHARGES DE PERSONNEL				Amortissements	Total par associé
	Transports de biens	Autres charges externes	Impôts, taxes et versements assimilés	Rémunérations		Congé payés sécurité sociale et de prévoyance	Charges financières		
				Salaires et appointements	Congé payés				
	7	8	9	10	11	12	13	14	15

TOTAL *(y compris ext.)*									

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

SOCIÉTÉS CIVILES DE MOYENS — DGFiP N° 2036 BIS 2026

Déclaration complémentaire des sociétés civiles de moyens qui ont opté pour l'imposition d'après leur bénéfice réel et groupements assimilés

Extension

AAD FRANCE PRESENCE

ÉTAT DÉTAILLÉ DES DÉPENSES RÉPARTIES ENTRE LES ASSOCIÉS

Dépenses communes dont le remboursement est exonéré de TVA	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ASSOCIES		Achats	AUTRES CHARGES EXTERNES		
	Nombre de parts	Nom, prénom, profession, lieu principal d'exercice de la profession (adresse complète)		Location mobilières et immobilières	Charges locatives et de copropriété	Entretien et réparations
	1	2	3	4	5	6

Nombre Total de parts		**TOTAL**				
		SOMME DES EXTENSIONS				

ÉTAT DÉTAILLÉ DES DÉPENSES RÉPARTIES ENTRE LES ASSOCIÉS (suite du tableau)

Associés	AUTRES CHARGES EXTERNES			CHARGES DE PERSONNEL				Amortissements	Total par associé
				Rémunérations		Congé payés sécurité sociale et de prévoyance	Charges financières		
	Transports de biens	Autres charges externes	Impôts, taxes et versements assimilés	Salaires et appointements	Congé payés				
	7	8	9	10	11	12	13	14	15
TOTAL									
SOMME DES EXTENSIONS									

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DGFiP N° 2904 2026

SUIVI DES CESSIONS DE TITRES DE PARTICIPATION DETENUS DEPUIS MOINS DE DEUX ANS ENTRE SOCIÉTÉS LIÉES

Dénomination : SAS AAD FRANCE PRESENCE

Adresse 0005 AVENUE SAINTE VICTOIRE AIX-EN-PROVENCE 13100

N° Siren 443867064

I - MOINS-VALUES REALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE

Titres cédés		Identification de l'entreprise cessionnaire Siren, dénomination, adresse	Nature du lien de dépendance unissant l'entreprise cédante et l'entreprise cessionnaire (1)			Date d'acquisition	Valeur d'acquisition	Date de cession	Valeur de cession	Montant de la moins value en report	Utilisation de la méthode dérogatoire CUMP
Nombre	Dénomination		E	D	T						

II - MOINS-VALUES ANTERIEURES RESTANT EN REPORT

Titres cédés		Identification de l'entreprise cessionnaire Siren, dénomination, adresse	Nature du lien de dépendance unissant l'entreprise cédante et l'entreprise cessionnaire (1)			Date d'acquisition	Date de cession	Montant de la moins-value en report
Nombre	Dénomination		E	D	T			

III - MOINS-VALUES DONT LE REPORT A PRIS FIN AU COURS DE L EXERCICE

Titres cédés		Date d'acquisition	Montant de la moins value à court terme dont le report prend fin	Montant de la moins value à long terme dont le report prend fin	Nature de l'évenement entraînant la fin du report	Date de l'évenement entraînant la fin du report
Nombre	Dénomination					

(1) Préciser la nature du lien de dépendance suivant la codification suivante : :
E - Détention directe ou indirecte de la majorité du capital social
D - Exercice de fait du pouvoir de décision
T - Détention directe ou indirecte de la majorité du capital social et/ou exercice de fait d'un pouvoir de décision sous le contrôle d'une même tierce personne

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DGFiP N° 2904 2026

SUIVI DES CESSIONS DE TITRES DE PARTICIPATION DETENUS DEPUIS MOINS DE DEUX ANS ENTRE SOCIÉTÉS LIÉES

Extension

AAD FRANCE PRESENCE

I - MOINS-VALUES REALISÉES AU COURS DE L EXERCICE

Titres cédés		Identification de l'entreprise cessionnaire Siren, dénomination, adresse	Nature du lien de dépendance unissant l'entreprise cédante et l'entreprise cessionnaire (1)			Date d'acquisition	Valeur d'acquisition	Date de cession	Valeur de cession	Montant de la moins value en report	Utilisation de la méthode dérogatoire CUMP
Nombre	Dénomination		E	D	T						

II - MOINS-VALUES ANTÉRIEURES RESTANT EN REPORT

Titres cédés		Identification de l'entreprise cessionnaire Siren, dénomination, adresse	Nature du lien de dépendance unissant l'entreprise cédante et l'entreprise cessionnaire (1)			Date d'acquisition	Date de cession	Montant de la moins-value en report
Nombre	Dénomination		E	D	T			

III - MOINS-VALUES DONT LE REPORT A PRIS FIN AU COURS DE L EXERCICE

Titres cédés		Date d'acquisition	Montant de la moins value à court terme dont le report prend fin	Montant de la moins value à long terme dont le report prend fin	Nature de l'évenement entraînant la fin du report	Date de l'évenement entraînant la fin du report
Nombre	Dénomination					

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DGFiP N° 2464 2026

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

DETERMINATION ET SUIVI DES CHARGES FINANCIERES NETTES NON ADMISES EN DEDUCTION ET DES CAPACITES DE DEDUCTION INEMPLOYEES EN REPORT EN APPLICATION DE L'ARTICLE 212 BIS DU CGI

À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

Dénomination : AAD FRANCE PRESENCE

SIRET : 44386706400323

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	
Fraction de charges financières nettes du groupe non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 %	(c-2)	

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c)	f	

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées non membres du groupe fiscal, pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées non membres du groupe fiscal, excédant 1,5 une fois et demie les fonds propres	h	

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 13ème alinéa de l'article 223 B du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)	
- Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit	(i Quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice : (c) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) + (ibis) - (j) + (k)	l	

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction employées transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r				

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c) – (f)

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DGFiP N° 2468 2026

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

DETERMINATION DU RESULTAT NET DE CESSION, DE CONCESSION OU DE SOUS-CONCESSION DE BREVETS ET ACTIFS INCORPORELS ASSIMILES IMPOSABLE A TAUX REDUIT

(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)

Dénomination : AAD FRANCE PRESENCE

SIRET : 44386706400323

1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %

	1	2	3	4	5
	Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice
A					
B					
C					
D					
E					
F					
G					
H					
I					
J					
K					
L					

	6	7	
		Résultat net imposable à taux réduit	
	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b
A			
B			
C			
D			
E			
F			
G			
H			
I			
J			
K			
L			
TOTAL			

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DGFiP N° 2468 2026

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

DETERMINATION DU RESULTAT NET DE CESSION, DE CONCESSION OU DE SOUS-CONCESSION DE BREVETS ET ACTIFS INCORPORELS ASSIMILES IMPOSABLE A TAUX REDUIT

(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)

Dénomination : AAD FRANCE PRESENCE

SIRET : 44386706400323

2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement

Date de l'agrément	Résultat net d'ensemble imposable à taux réduit sous agrément
TOTAL	

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DGFiP N° 2069-RCI 2026

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

Au titre de l'année N

Néant : X

PME au sens communautaire

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)

Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre X

Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)

AAD FRANCE PRESENCE SAS 5 AVENUE SAINTE VICTOIRE AIX-EN-PROVENCE 13100 FR N° SIREN 443867064

I - REDUCTIONS ET CREDITS D IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Report du TOTAL 1 de la page E2069RCI1	

Réduction d'impôt en faveur du mécenat	
Montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siége est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
- dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)		
Dont montant préfinancé		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du trava	3	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	5	

II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Report du TOTAL 2 de la page E2069RCI1	

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts »)

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DGFiP N° 2069-RCI 2026

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

AAD FRANCE PRESENCE

I - REDUCTIONS ET CREDITS D IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Réduction d'impôt au titre du mécénat	
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres audiovisuelles	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres cinématographiques	
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'oeuvres audiovisuelles étrangers	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés et crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'oeuvres dramatiques	
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos	
Crédit d'impôt rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire	
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'oeuvres dramatiques	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale	
Réduction d'impôt collectivités outre-mer	
Crédit impôt sur les sociétés en faveur du logement locatif intermédiaire	
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte	
Crédit d'impôt prêt avance mutation à taux zéro	
Crédit d'impôt pour achat de carburants durables dans le transport aérien	
Autres crédits d'impôts	
TOTAL	

II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt pour investissement en Corse	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt famille	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres phonographiques	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro	
Crédit d'impôt pour investissement outre-mer dans le secteur du logement social	
Crédit d'impôt pour investissement outre-mer dans le secteur productif	
Crédit d'impôt pour remplacement temporaire de l'exploitant agricole	
Crédits d'impôts afférents aux valeurs mobilières	
Crédits d'impôts en faveur de la recherche collaborative	
Crédits d'impôts en faveur des éditeurs d'oeuvres musicales	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité au titre de N	
Autres crédits d'impôts	

TOTAL	

Total Autres crédits d'impots	

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DGFiP N° 2069-RCI 2026

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

(Suite)

AAD FRANCE PRESENCE

III - CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale	
Réduction d'impôt collectivités outre-mer	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'oeuvres musicales	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité au titre de N	
Crédit impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire au titre de N	

TOTAL	

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale	
Réduction d'impôt collectivités outre-mer	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'oeuvres musicales	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité au titre de N	
Crédit impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire au titre de N	

TOTAL	

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DGFiP N° 2069-RCI 2026

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

Au titre de l'année N

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts

IV – MECENAT – Liste des bénéficiaires finaux

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		SIREN ou RNA	Nom et adresse	SIREN ou RNA	Nom et adresse	

	TOTAL

	SOMME DES EXTENSIONS

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Présentation des

COMPTES SOCIAUX

et ses annexes

Exercice clos le 31 décembre 2025

AAD FRANCE PRESENCE

5 AVENUE SAINTE-VICTOIRE,
13100 AIX-EN-PROVENCE

SIREN : 443 867 064

Marque du Groupe **Oui Care** · *Entreprise à mission depuis 2024*

Document confidentiel

www.france-presence.fr · 5 AVENUE SAINTE-VICTOIRE,
13100 AIX-EN-PROVENCE ·

SOMMAIRE

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT 2
- Bilan Actif - 3
- Bilan Passif - 4
Compte de résultat (Partie 1) 5
Compte de résultat (Partie 2) 6
- Présentation générale - 7
- Chiffres clés- 7
- Faits majeurs – 8
- Evènements postérieurs à la clôture – 8
- Règles et méthodes comptables – 8
1- Règles générales : 8
2- Nouvelle méthode comptable : 8
3- Autres principes généraux : 10
4- Immobilisations financières et comptes courants 10
5- Créances et valeurs mobilières de placement 10
6- Intégration fiscale 11
- Tableau des immobilisations – 12
- Tableau des immobilisations (suite) – 13
- Tableau des Amortissements - 14
- Tableau des filiales – 15
- Tableau des dépréciations – 16
- Etat des Créances - 17
- État des Dettes - 18
- Charges et produits constatés d'avance – 18
- Charges et produits financiers – 19
Charges financières 19
Produits financiers 19
- Composition du capital social – 20
- Tableau des variations des capitaux propres – 20
- Etat des Provisions – 21
- Charges à payer – 22
- Détail Charges à payer – 22
- Produits à recevoir – 23
-Détail Produits à recevoir - 23
- Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées – 24
- Honoraires des commissaires aux comptes – 24
- Effectif moyen – 24
-Engagements hors bilan – Indemnité de départ à la retraite – 25
IDR - Montant non provisionné - 25
- Compte de résultat - 26

BILAN ET
COMPTE DE RESULTAT

Société : AAD FRANCE PRESENCE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Bilan Actif -

	Brut	Amortissement	Net 2025	Net 2024A/AN
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	21 520	15 440	6 080	13 254
Fonds commercial	259 410	64 853	194 558	233 469
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	1 561		1 561	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	253 750	179 257	74 493	86 478
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	3 311 619	519 021	2 792 598	4 047 863
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	35 088		35 088	27 674
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	3 882 948	778 571	3 104 378	4 408 738
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	32 200		32 200	1 800
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés	1 143 510	404 861	738 650	1 001 855
Autres créances	1 542 519	61 000	1 481 519	2 067 946
Dont comptes courants débiteurs	***1 172 531***			***1 720 740***
Charges constatées d'avance	1 992		1 992	2 495
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	1 051 922		1 051 922	899 536
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	3 772 143	465 861	3 306 283	3 973 632
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation – Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF	7 655 092	1 244 431	6 410 660	8 382 370

(1) dont droit au bail

(2) dont part à moins d'un an

(3) dont à moins d'un an 2 222 160

Société : AAD FRANCE PRESENCE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Bilan Passif -

			2025	2024
Capital social	Dont versé :	37 000	37 000	37 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			28 003	28 003
Écarts de réévaluation				
Écarts d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale			3 700	3 700
Réserves statuaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			46 800	46 800
Report à nouveau			(2 743 952)	(2 269 296)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			193 905	(474 656)
Subventions d'investissements			55 799	71 775
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)			(2 378 744)	(2 556 673)
Fonds non remboursable				
Avances conditionnées				
Droits du concédant				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques			7 614	90 488
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)			7 614	90 488
Dettes financières				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers (2)			6 880 611	7 676 291
Dont comptes courants débiteurs			***5 997 145***	***6 946 559***
Instruments financiers à terme				
Dettes d'exploitation				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			22 015	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			91 308	60 168
Dettes fiscales et sociales			1 232 023	1 254 548
Dettes diverses				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				1 412 728
Autres dettes			521 852	444 820
Produits constatés d'avance			33 981	
TOTAL DES DETTES (1) (III)			8 781 790	10 848 555
Ecarts de conversion et différences d'évaluation – Passif (IV)				
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + II + IV)			6 410 660	8 382 370

(1) dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)
(2) dont emprunts participatifs

GR

Société : AAD FRANCE PRESENCE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Compte de résultat (Partie 1)

	Net 2025	Net 2024A/AN
Produits d'exploitation		
Vente de marchandises	7 093 150	6 663 608
Production vendue	7 093 150	6 663 608
Montant net du chiffre d'affaires		
Production stockée		
Production immobilisée	628 809	273 802
Subventions	128 732	220 876
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	66 733	8 820
Autres produits		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	7 917 425	7 167 106
Charges d'exploitation		
Achat de marchandises	840	195
Variation de stocks (achat de marchandises)		
Achat de matières premières et autres approvisionnements	514	343
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (1)	1 232 235	1 173 202
Impôts, taxes et versements assimilés	186 512	171 755
Charges de personnel		
Salaires	5 110 846	4 979 598
Cotisations sociales	756 549	761 602
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	28 069	18 140
Dotations aux dépréciations sur immobilisations	38 912	25 941
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	198 837	129 021
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges	195 109	91 681
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	7 748 422	7 351 478
RESULTAT D'EXPLOITATION	169 003	(184 372)

(1) Y compris :

Redevances de crédit-bail mobilier

Redevances de crédit-bail immobilier

Société : AAD FRANCE PRESENCE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Compte de résultat (Partie 2)

	Net 2025	Net 2024A/AN
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (2)	115 766	235 469
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)	37 790	50 276
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières	1 252 728	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	1 406 285	285 745
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		257 181
Intérêts et charges assimilées (3)	153 739	236 321
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	1 252 728	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	1 406 467	493 502
RESULTAT FINANCIER (V – VI)	(182)	(207 757)
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + II – IV + V – IV)	168 820	(392 129)
Produits exceptionnels (VII)		73 707
Charges exceptionnelles (VIII)		182 238
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		(108 531)
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	(25 085)	(26 004)
TOTAL DES PRODUITS (I + II + V + VII)	9 323 710	7 526 558
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	9 129 804	8 001 214
BENEFICE ou PERTE	193 905	(474 656)

Dont produits concernant les entités liées	35 832
Dont intérêts concernant les entités liées	153 739

Société : AAD FRANCE PRESENCE
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Présentation générale -

Société : AAD FRANCE PRESENCE
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Chiffres clés-

- Durée de l'exercice : 12 mois
- Total du Bilan : 6 410 660 €
- Résultat avant répartition : 193 905 €

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels de la société AAD FRANCE PRESENCE, qui ont été arrêtés par le président.

Société : AAD FRANCE PRESENCE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Faits majeurs –

L'exercice 2025 présente une hausse de l'activité de 6,45 % soit + 429,5K€ par rapport à 2024.

A réglementation constante (retraitement des transferts de charges dans la production vendue), l'activité reste en hausse de 2,23 %, soit + 148 K€ par rapport l'année précédente.

En octobre 2025, l'activité prestataire des Bienveillants a été transférée à France Présence dans le cadre d'une cession de fonds de commerce.

- Evènements postérieurs à la clôture –

Néant

- Règles et méthodes comptables –

1- Règles générales :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 modifié par le règlement n°2022-06 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif à la modernisation des états financiers.

2- Nouvelle méthode comptable :

Dans le cadre de l'application du règlement homologué par arrêté du 26 décembre 2023 modifiant le Plan Comptable Général, la société a procédé à la mise en conformité de ses méthodes comptables et de la présentation de ses comptes annuels.

Les principales évolutions introduites par ce règlement concernent notamment :

- la suppression de la technique du transfert de charges
- la redéfinition du résultat exceptionnel, désormais limité aux produits et charges liés à des événements majeurs et inhabituels, aux écritures d'origine fiscale, aux changements de méthode comptable comptabilisés en résultat, ainsi qu'aux corrections d'erreurs
- la simplification des modèles de présentation des états financiers
- la modification du plan de comptes

GR

Société : AAD FRANCE PRESENCE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- l'évolution du contenu de l'annexe, incluant la présentation de nouvelles informations sous forme de tableaux, dont certains sont obligatoires.

Conformément aux dispositions transitoires du règlement, ces nouvelles règles ont été appliquées de manière prospective.

Les comptes de l'exercice précédent, arrêtés et publiés antérieurement à l'entrée en vigueur de ce règlement, n'ont pas fait l'objet de retraitement et sont présentés selon le nouveau format.

L'incidence de l'application de ce règlement sur les comptes de l'exercice est présentée ci-dessous :

	31/12/2025	[A]	[B]	[C]	[D]	[E]	31/12/2025 Pro-forma
Production vendue	7 093 150		- 281 067				6 812 083
Subventions	628 809				-15 976		612 833
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	128 732	-10 869	281 067			-79 758	319 172
Salaires	5 110 846	10 869					5 121 715
Autres charges	195 109			- 280			194 830
RESULTAT D'EXPLOITATION	**169 003**	-	-	**- 280**	**-15 976**	**-79 758**	**72 989**
RESULTAT FINANCIER	**- 182**						**- 182**
RESULTAT COURANT avant impôts	**168 820**						**168 820**
Produits exceptionnels	-				15 976	79 758	95 734
Charges exceptionnelles	-			280			280
RESULTAT D'EXCEPTIONNEL	-	-	-	**- 280**	**15 976**	**79 758**	**95 454**

[A] : Transfert de charges d'exploitation relatif à des remboursements reçus en compensation de charges de personnel
[B] : Transfert de charges d'exploitation relatif aux facturations intra-groupe (Mise à disposition, autres frais, etc.)
[C] : Pénalités et amendes
[D] : QP de subvention d'investissements virée au résultat
[E] : Reprise exceptionnelle sur des provisions pour risques et charges

Société : AAD FRANCE PRESENCE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

3- Autres principes généraux :

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie réelle :

Installations générales	5 et 10 ans
Matériel de bureau et informatique	4 ans
Mobilier de bureau	10 ans

Aucun amortissement dégressif ou exceptionnel n'est pratiqué.

4- Immobilisations financières et comptes courants

Les immobilisations financières sont des titres de participation qui ont été évalués, au prix auquel ils ont été acquis, y sont ajoutés les coûts d'acquisition (honoraires).

La valeur d'utilité est déterminée au moyen d'un test de dépréciation réalisé chaque année sur la base de la méthode des flux de trésorerie actualisés au regard du business plan élaboré par la direction du groupe dans son ensemble et par rapport à la contribution des filiales et du plan de développement de ces dernières. Une approche globale du groupe est réalisée du fait des interactions entre société et du développement croissant.

Une provision pour dépréciation des actifs : titres de participation, mali de fusion et comptes courants d'associés est comptabilisée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable à la clôture.

5- Créances et valeurs mobilières de placement

Les créances et les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation ou pour risques et charges au cas par cas est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

GZ

Société : AAD FRANCE PRESENCE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

6- Intégration fiscale

Nous rappelons que notre société a opté pour le régime fiscal de groupes de sociétés depuis le 01/01/2024 (articles 223A à U du CGI). Le paiement de l'impôt sur les sociétés est donc assuré, depuis cette date, par la société mère AAD France PRESENCE

L'application de cette disposition fiscale n'a, en définitive, aucune incidence sur la présentation des comptes à la fin du présent exercice, compte tenu du fait que la charge d'impôt a été calculée et comptabilisée dans chacune des sociétés intégrées au bilan et au compte de résultat comme si celles-ci étaient toujours imposées séparément.

Au niveau du bilan aucune modification de présentation des comptes n'est notée. En effet, chacune des sociétés intégrées a enregistré ses créances et dettes d'impôt dans les comptes correspondants, comme en l'absence d'intégration. Les paiements effectués pour leur compte ont été portés au compte courant des sociétés apparentées à la date de règlement.

- Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société –

Informations sur l'entité qui établit les état financiers consolidés	
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	
Nom	SAS FINANCIERE OUI CARE
Siège	OUI CARE
N° d'identification si entité française	834 155 988 00035
Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenus	85 BD MARIE ET ALEXANDRE OYON 72100 LE MANS
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entités dans l'ensemble visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	
Nom	SAS FINANCIERE OUI CARE
Siège	OUI CARE
N° d'identification si entité française	834 155 988 00035
Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenus	85 BD MARIE ET ALEXANDRE OYON 72100 LE MANS

Société : AAD FRANCE PRESENCE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Tableau des immobilisations –

	Valeur brute début	Augmentations	
		Réévaluations courant	Acquisitions courant
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	280 930		1 561
Total immobilisations incorporelles	280 930		1 561
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Insta. générales, agencements et aménagement des constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles :			
Installations générales, agencements et aménagements divers	72 032		1 974
Matériel de transport	53 637		
Matériel de bureau et mobilier informatique	119 170		6 936
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes			
Total immobilisations corporelles	244 840		8 910
Immobilisations financières			
Participations	4 566 884		3 311 619
Autres titres immobilisés			
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			
Prêts et autres immobilisations financières	27 674		7 414
Total immobilisations financières	4 594 558		3 319 033
TOTAL GENERAL	5 120 328		3 329 504

Société : AAD FRANCE PRESENCE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Tableau des immobilisations (suite) –

	Diminutions		Valeur brute fin	Valeur d'origine
	Virements courant	Cessions courant		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			282 491	
Total immobilisations incorporelles			282 491	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Insta. générales, agencements des constructions				
Inst. techniques, mat. , et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles :				
Inst. générales, agencements, aménagements divers			74 006	
Matériel de transport			53 637	
Matériel de bureau et mobilier informatique			126 107	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours, avances/acomptes				
Total immobilisations corporelles			253 750	
Immobilisations financières				
Participations		4 566 884	3 311 619	
Autres titres immobilisés				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Prêts et autres immobilisations financières			35 088	
Total immobilisations financières		4 566 884	3 346 707	
TOTAL GENERAL		4 566 884	3 882 948	

Société : AAD FRANCE PRESENCE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Tableau des Amortissements -

Immobilisations amortissables	Montant début 2025A/AN	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2025A/AN
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de développement.				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 266	7 173		15 440
Total des immobilisations incorporelles	8 266	7 173		15 440
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements des constructions.				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements, aménagements	51 105	3 849		54 953
Matériel de transport	1 460	10 727		12 188
Matériel de bureau et informatique, mobilier	105 797	6 319		112 117
Emballages récupérables et divers				
Total des immobilisations corporelles	158 362	20 895		179 257
TOTAL GENERAL	166 628	28 069		194 697

GR

Société : AAD FRANCE PRESENCE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Tableau des filiales –

Sociétés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
AAD AIDIA	2 000 €	-45 914 €	100,00%	179 779 €	179 779 €	0 €	0 €	1 085 867 €	-63 920 €	0 €
AAD FRANCE PRESENCE ANGERS	1 000 €	-1 029 €	100,00%	1 000 €	1 000 €	0 €	0 €	0 €	-822 €	0 €
AAD FRANCE PRESENCE CLAIX	129 434 €	-425 362 €	100,00%	519 021 €	0 €	0 €	0 €	541 854 €	-20 815 €	0 €
AAD FRANCE PRESENCE LE MANS	1 000 €	-732 €	100,00%	1 000 €	1 000 €	0 €	0 €	0 €	-500 €	0 €
AAD FRANCE PRESENCE PARIS	11 500 €	-112 417 €	100,00%	123 513 €	123 513 €	0 €	0 €	794 116 €	31 384 €	0 €
AAD FRANCE PRESENCE SABLE-SUR-SARTHE	1 000 €	-732 €	100,00%	1 000 €	1 000 €	0 €	0 €	0 €	-9 929 €	0 €
HANDI HOME	7 500 €	91 193 €	100,00%	2 489 306 €	2 489 306 €	0 €	0 €	3 546 576 €	76 168 €	115 766 €
TOTAL	153 434 €	-494 991 €		3 311 619 €	2 792 598 €	0 €	0 €	5 968 413 €	11 567 €	115 766 €

- Variation de la valeur du portefeuille de titres immobilisés de l'activité de portefeuille

	Valeur comptable nette
Montant à l'ouverture de l'exercice	4 566 884
LITIGE HANDI HOME	-1 252 728
REPRISE COMPTE COURANT FRANCE PRESENCE PARIS	-2 537
TOTAL	3 311 619

Société : AAD FRANCE PRESENCE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Tableau des dépréciations –

	Dépréciations de l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Insta. générales, agencements des constructions				
Inst. techniques, mat. , et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles :				
Inst. générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations	519 021			519 021
Autres titres immobilisés				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Prêts et autres immobilisations financières		61 000		61 000
Total immobilisations financières	519 021	61 000		580 021
Stocks et en-cours				
Créances	312 882	217 595	125 616	404 861
TOTAL GENERAL	831 903	278 595	125 616	984 882

GR

Société : AAD FRANCE PRESENCE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Etat des Créances -

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières	35 088	35 088		27 674
Total actif immobilisé	35 088	35 088		27 674
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	87 636	87 636		105 142
Autres créances clients	1 055 874	1 055 874		1 209 595
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	57 539	57 539		66 167
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 963	2 963		60 109
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 148	1 148		10 189
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)	1 347 904		1 347 904	1 860 286
Débiteurs divers	132 965	132 965		71 195
Total actif circulant	2 686 029	1 338 125	1 347 904	3 382 683
Charges constatées d'avance	1 992	1 992		2 495
TOTAL DES CREANCES	2 723 109	1 375 205	1 347 904	3 412 853
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

GR

Société : AAD FRANCE PRESENCE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- État des Dettes -

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
à un an maxi					
à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	6 880 611	6 880 611			1 350
Fournisseurs et comptes rattachés	91 308	91 308			60 168
Personnel et comptes rattachés	714 182	714 182			715 966
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	405 252	405 252			486 813
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée	77 755	77 755			45 909
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	34 834	34 834			5 861
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					1 412 728
Groupe et associés (2)	6 879 261			6 879 261	7 674 941
Autres dettes	(6 357 409)	(6 357 409)			444 820
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	33 981	33 981			
TOTAL DES DETTES	8 759 775	1 880 514		6 879 261	10 848 555
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 350				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

- Charges et produits constatés d'avance –

En €	31/12/2025
Loyer	620
Abonnement logiciel – Ideuzo (RH)	672
Hôtel IBIS Paris Bastille Opéra (Séminaire)	-3 583
Licences professionnelles SAP	700
Cotisations relatives à la médecine du travail	-125
Dotations CPOM – Département de l'Isère	-30 273
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	**-31 989**

Société : AAD FRANCE PRESENCE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Charges et produits financiers –

Charges financières

Nature des charges	2025A/AN	2024A/AN
Charges d'intérêts		
Intérêts des emprunts et dettes		
dont : intérêts des emprunts et dettes assimilées		
dont : Intérêts des emprunts et dettes rattachées à des participation		
Intérêts des emprunts pour la trésorerie		
Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	153 739	236 321
Intérêts bancaires et sur opérations de financement (escompte,...)		
Intérêts des obligations cautionnées		
Intérêts des autres dettes		
dont : Intérêts des dettes commerciales		
dont : Intérêts des dettes diverses		
Total charges d'intérêts	153 739	236 321
Pertes sur créances liées à des participations		
Escomptes accordés		
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	1 252 728	
Autres charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		257 181
Total des charges financières	1 406 467	493 502
Comparatif Compte de Résultat (2052 rubrique GU)	1 406 467	493 502

Produits financiers

Nature des produits	2025A/AN	2024A/AN
Produits de participations		
Revenus des titres de participation	115 766	235 469
Revenus sur autres formes de participation		
Revenus des créances rattachées à des participations		
Total produits de participations	115 766	235 469
Produits des autres immobilisations financières		
Revenus des titres immobilisés		
Revenus des prêts		
Revenus des créances immobilisées		
Total produits des autres immobilisations financières		
Revenus des autres créances		
Revenus des créances commerciales	1 958	
Revenus des créances diverses	35 832	50 276
Total revenus des autres créances	37 790	50 276
Revenus des valeurs mobilières de placement		
Escomptes obtenus		
Gains de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Produits des cessions d'immobilisations financières	1 252 728	
Autres produits financiers		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits financiers	1 406 285	285 745
Comparatif Compte de Résultat (2052 rubrique GP)	1 406 285	285 745

62

Société : AAD FRANCE PRESENCE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Composition du capital social –

Le capital social est composé de 1000 actions d'une valeur nominale de 37 € (valeur nominale inchangée au cours de l'exercice) réparties comme suit :

- 949 actions sont attribuées à la SAS Financière Oui Care,
- 51 actions sont attribuées à la SAS Oui Care Dotation.

- Tableau des variations des capitaux propres –

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital
Capital	37 000				
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	28 003				
Ecarts de réévaluation					
Ecart d'équivalence					
Réserve légale	3 700				
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	46 800				
Report à nouveau	(2 269 296)	(474 656)			
Résultat de l'exercice	(474 656)				
Subventions d'investissement	71 775				
Provisions règlementées					
Total capitaux propres	(2 556 673)	(474 656)			

	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital			37 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			28 003
Ecarts de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserve légale			3 700
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			46 800
Report à nouveau			(2 743 952)
Résultat de l'exercice	193 905		193 905
Subventions d'investissement			55 799
Provisions règlementées			
Total capitaux propres	193 905		(2 378 744)

Société : AAD FRANCE PRESENCE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Etat des Provisions –

Nature des provisions	Montant au début 2025A/AN	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Utilisées au cours de l'exercice	Diminutions : Non Utilisées au cours de l'ex	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à fin 2025A/AN
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
Dont majorations exceptionnelles de 30%						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions règlementées						
Total des provisions règlementées						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges	10 730			3 116	3 116	7 614
Provisions pour garanties données aux clients	79 758			79 758	79 758	
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
Sous total provisions pour risques	*90 488*			*82 874*	*82 874*	*7 614*
Provisions pour pensions et obligations similaires						
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
Sous total provisions pour charges						
Autres provisions pour risques et charges						
Total des provisions pour risques et charges	90 488			82 874	82 874	7 614
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles	25 941	38 912				64 853
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisation de titres mis en équivalence						
Sur immobilisation de titres de participation	519 021					519 021
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients	312 882	217 595		125 61	125 616	404 861
Autres provisions dépréciations		61 000				61 000
Total des provisions pour dépréciation	857 844	317 506		125 616	125 616	1 049 734
TOTAL GENERAL	948 332	317 506		208 490	208 490	1 057 348
Dont dotations et reprises d'exploitation		237 748			128 732	
Dont dotations et reprises financières						
Dont dotations et reprises exceptionnelles					79 758	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

Société : AAD FRANCE PRESENCE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Charges à payer –

Nature des charges	2025A/AN
Dettes financières	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	22 015
Total dettes financières	22 015

Dettes d'exploitation	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 777
Dettes fiscales et sociales	654 375
Total dettes d'exploitation	710 152

Dettes diverses	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	706 743
Total dettes diverses	706 743

- Détail Charges à payer –

En €	31/12/2025
Notes de frais	1 407
Fournisseurs – Factures non parvenues	11 717
Fournisseurs Groupe – Factures non parvenues	44 060
Client AAE CD GIRONDE PCH	22 015
Congés payés	435 205
Charges sociales sur congés payés	83 048
Autres charges de personnel	39 728
Charges à payer- Primes à verser	38 856
Contribution AGEFIPH OETH	11 208
Organismes sociaux – taxe d'apprentissage	4 483
Autres organismes sociaux	19 846
CVAE 2025	18 072
Intérêts courus de compte courant	706 743
APRIL - Indemnités journalières	2 523
TOTAL	**1 438 911**

GR

Société : AAD FRANCE PRESENCE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Produits à recevoir –

PRODUITS A RECEVOIR	2025A/AN
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Total immobilisations financières	

Créances	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	104 425
Total créances	104 425

Disponibilités et divers	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total disponibilités et divers	

-Détail Produits à recevoir -

En €	31/12/2025
Fournisseurs Groupe – Avoir à recevoir	30 439
CPAM – Indemnités journalières	2 708
CPOM	71 278
TOTAL	**104 425**

Société : AAD FRANCE PRESENCE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées –

Désignation de la partie liée	Nature de la relation avec la partie liée	Montant des transactions réalisées avec la partie liée au cours de l'exercice	Autres informations
FINANCIERE OUI CARE – SOCIETE MERE	INTERETS SUR COMPTE COURANT (CHARGES)	153 735 €	
O2 DEVELOPPEMENT – SOCIETE FILLE	CONVENTION DE GESTION	254 577 €	
FILLIALES DETENUES PAR LA SOCIETE	INTERETS SUR COMPTE COURANT (PRODUTIS)	35 832 €	

- Honoraires des commissaires aux comptes –

Catégories	Montants
Honoraires dans le cadre de la certification des comptes annuels	9 169
Autres honoraires	
TOTAL	9 169

- Effectif moyen –

	Effectif moyen salarié	
	2024	2025
Ouvriers		
Employés, techniciens, agents de maîtrise	208	209
Cadres et ingénieurs	11	11
Total	**219**	**220**

Société : AAD FRANCE PRESENCE
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

-Engagements hors bilan – Indemnité de départ à la retraite –

IDR - Montant non provisionné -

	2024	2025
Employés	29 940	27 623
Cadres	2 634	4 622
Total	**32 574**	**32 245**

Et les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de départ à la retraite des sociétés du siège :

- Taux d'actualisation : 3,70%
- Taux d'évolution des salaires : 2%
- Convention collective : Bureaux d'études techniques – départ 67 ans
- Age de départ en retraite : 67 ans
- Taux de rotation des salariés : Faible
- Cadres : Taux de charges sociales : 44%
- Non cadres : Taux de charges sociales : 21%

Société : AAD FRANCE PRESENCE
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Compte de résultat -

Résultat d'exploitation :

Au 31/12/2025, l'activité des 8 établissements d'Aix, Aix-Les Bains, Bordeaux, Chambéry, Grenoble, Libourne, Lyon, et Voiron se traduit ainsi par :

- Un Chiffre d'Affaires de 7 093 150 € Hors Taxes, se décomposant en 100% de prestations de services. Cette présentation intègre également la part de refacturation conformément à la réforme du PCG 2025 .
- Un Résultat d'Exploitation positif s'établissant à 169 003 €
- Un bénéfice Nette Comptable de 193 905 €.

Résultat financier :

Le résultat financier est déficitaire à hauteur de 182 €. Ce résultat intègre :

- Des dividendes perçus concernant HANDI HOME pour un montant de 115 766 €
- Un solde négatif des intérêts sur les comptes courants du groupe, s'élevant à – 118 000 €
- Des produits de cessions d'immobilisations financières pour 1 252 728 €
- Des revenus issus des créances commerciales pour 1 958 €

SAS AAD FRANCE PRESENCE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 37.000 €

SIEGE SOCIAL : AIX EN PROVENCE (13100), 5 AVENUE SAINTE VICTOIRE

443 867 064 RCS AIX EN PROVENCE

RAPPORT DE GESTION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
APPELEE A APPROUVER LES COMPTES SOCIAUX
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Chers associés,

En application de l'article L 232-1 du code de commerce, j'ai l'honneur de vous réunir en Assemblée Générale Ordinaire annuelle pour soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 31 décembre 2025, ainsi que le présent rapport de gestion exposant l'activité et la situation de la société à la clôture de l'exercice.

Ces comptes se clôturent sur une **bénéfice net comptable de 193 905,36 €uros**.

A compter de votre convocation, vous avez la faculté de poser par écrit les questions auxquelles le président vous répondra au cours de l'assemblée générale.

I – EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

L'exercice 2025 présente une hausse de l'activité de 6,45 % soit + 429,5K€ par rapport à 2024.

A réglementation constante (retraitement des transferts de charges dans la production vendue), l'activité reste en hausse de 2,23 %, soit + 148 K€ par rapport l'année précédente.

En octobre 2025, l'activité prestataire des Bienveillants a été transférée à France Présence dans le cadre d'une cession de fonds de commerce.

II –METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 modifié par le règlement ANC n°2022-06 de l'Autorité des normes comptables relatif à la modernisation des états financiers.

Dans le cadre de l'application du règlement homologué par arrêté du 26 décembre 2023 modifiant le Plan Comptable Général, la société a procédé à la mise en conformité de ses méthodes comptables et de la présentation de ses comptes annuels.

Les principales évolutions introduites par ce règlement concernent notamment :

- la suppression de la technique du transfert de charges
- la redéfinition du résultat exceptionnel, désormais limité aux produits et charges liés à des événements majeurs et inhabituels, aux écritures d'origine fiscale, aux changements de méthode comptable comptabilisés en résultat, ainsi qu'aux corrections d'erreurs
- la simplification des modèles de présentation des états financiers
- la modification du plan de comptes
- l'évolution du contenu de l'annexe, incluant la présentation de nouvelles informations sous forme de tableaux, dont certains sont obligatoires.

Conformément aux dispositions transitoires du règlement, ces nouvelles règles ont été appliquées de manière prospective.

Les comptes de l'exercice précédent, arrêtés et publiés antérieurement à l'entrée en vigueur de ce règlement, n'ont pas fait l'objet de retraitement et sont présentés selon le nouveau format.

L'incidence de l'application de ce règlement sur les comptes de l'exercice est présentée ci-dessous :

	31/12/2025	[A]	[B]	[C]	[D]	[E]	31/12/2025 Pro-forma
Production vendue	7 093 150		- 281 067				6 812 083
Subventions	628 809				- 15 976		612 833
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	128 732	- 10 869	281 067			- 79 758	319 172
Salaires	5 110 846	10 869					5 121 715
Autres charges	195 109			- 280			194 830
RESULTAT D'EXPLOITATION	**169 003**	-	-	- **280**	**- 15 976**	**- 79 758**	**72 989**
RESULTAT FINANCIER	- **182**						- **182**
RESULTAT COURANT avant impôts	**168 820**						**168 820**
Produits exceptionnels	-				15 976	79 758	95 734
Charges exceptionnelles	-			280			280
RESULTAT D'EXCEPTIONNEL	-	-	-	- **280**	**15 976**	**79 758**	**95 454**

[A] : Transfert de charges d'exploitation relatif à des remboursements reçus en compensation de charges de personnel
[B] : Transfert de charges d'exploitation relatif aux facturations intra-groupe (Mise à disposition, autres frais, etc.)
[C] : Pénalités et amendes
[D] : QP de subvention d'investissements virée au résultat
[E] : Reprise exceptionnelle sur des provisions pour risques et charges

III – CHIFFRES CLEFS

Cet exercice social clos le 31.12.2025, se traduit ainsi par :

- Un Chiffre d'Affaires de 7 093 150 € Hors Taxes, se décomposant en 100% de prestations de services. Cette présentation intègre également la part de refacturation conformément à la réforme du PCG 2025 .
- Un Résultat d'Exploitation positif s'établissant à 169 003 €
- Un résultat financier négatif s'établissant à hauteur de 182 €
- Un bénéfice Nette Comptable de 193 905 €.

IV – FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sociétés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
AAD AIDIA	2 000 €	-45 914 €	100,00%	179 779 €	179 779 €	0 €	0 €	1 085 867 €	-63 920 €	0 €
AAD FRANCE PRESENCE ANGERS	1 000 €	-1 029 €	100,00%	1 000 €	1 000 €	0 €	0 €	0 €	-822 €	0 €
AAD FRANCE PRESENCE CLAIX	129 434 €	-425 362 €	100,00%	519 021 €	0 €	0 €	0 €	541 854 €	-20 815 €	0 €
AAD FRANCE PRESENCE LE MANS	1 000 €	-732 €	100,00%	1 000 €	1 000 €	0 €	0 €	0 €	-500 €	0 €
AAD FRANCE PRESENCE PARIS	11 500 €	-112 417 €	100,00%	123 513 €	123 513 €	0 €	0 €	794 116 €	31 384 €	0 €
AAD FRANCE PRESENCE SABLE-SUR-SARTHE	1 000 €	-732 €	100,00%	1 000 €	1 000 €	0 €	0 €	0 €	-9 929 €	0 €
HANDI HOME	7 500 €	91 193 €	100,00%	2 489 306 €	2 489 306 €	0 €	0 €	3 546 576 €	76 168 €	115 766 €
TOTAL	153 434 €	-494 991 €		3 311 619 €	2 792 598 €	0 €	0 €	5 968 413 €	11 567 €	115 766 €

V – DEPENSES SOMPTUAIRES

Aucune réintégration des charges et dépenses visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts n'a été effectuée au titre de l'exercice écoulé.

VI – DELAIS DE REGLEMENTS

Conformément au décret relatif à l'information des délais de paiement, vous trouverez ci-après :

- Le solde de nos dettes fournisseurs par date d'échéance :

	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 91 jours	91 jours et plus	Total
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						35
Montant total TTC des factures concernées	23 094 €	13 300 €	0 €	-1 535 €	672 €	35 531 €
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses						
Nombre de factures exclues	0					
Montant total des factures exclues	0 €					
(C) Délais de paiement de référence utilisés						
Délais de paiement	Délai contractuel : 30 jours fin de mois ou 45 jours fin de mois					

- Le solde de nos créances clients par date d'échéance :

	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 91 jours	91 jours et plus	Total
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						8 200
Montant total TTC des factures concernées	539 267 €	47 812 €	-28 389 €	329 966 €	-171 132 €	717 524 €
(B) Factures exclues du (A) relatives à des créances litigieuses						
Nombre de factures exclues	0					
Montant total des factures exclues	0 €					
(C) Délais de paiement de référence utilisés						
Délais de paiement	Délai contractuel : au cours du mois suivant la prestation					

62

VII – ACTIVITE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Aucune activité de recherche et développement n'a eu lieu au cours de cet exercice au sein de la société AAD France Présence.

VIII – CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous n'avons pas de convention visée à l'article L.227-10 du Code de Commerce.

IX – PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT NET AU 31 DECEMBRE 2025

Cet exercice se clôture au 31.12.2025 par un bénéfice net comptable de **193 905,36 €uros,** à affecter de la façon suivante :

- **193 905,36 €uros** en report à nouveau.

X – DISTRIBUTION DES DIVIDENDES AU 31 DECEMBRE 2025

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons ci-après le montant des dividendes par action mis en distribution au titre des trois exercices précédents et de l'abattement correspondant :

Année	Dividendes
2022	0 €
2023	0 €
2024	0 €
2025	0 €

XI – POURSUITE D'ACTIVITES

Les comptes faisant ressortir des capitaux propres négatifs de **2 378 743,94 €uros,** pour un capital social de 37 000 €uros, il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la société, la société ayant reçu le soutien de sa société mère, Financière Oui Care.

XII – PERSPECTIVES D'AVENIR

Les perspectives de développement permettent d'envisager une croissance continue de l'activité dans l'année à venir.

Je vous invite à approuver les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, ainsi que les termes du présent rapport de gestion tels qu'ils vous sont présentés et à donner quitus au président de sa gestion tout au long de cet exercice clos le 31 décembre 2025.

Fait au Mans, le 30 avril 2026,

Le Président, représenté par

Guillaume RICHARD,



KPMG SA
40 Place de la République
CS 81369
72016 Le Mans

AAD FRANCE PRESENCE S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025
AAD FRANCE PRESENCE S.A.S.
5 avenue Sainte-Victoire - 13100 AIX EN PROVENCE

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG SA
40 Place de la République
CS 81369
72016 Le Mans

AAD FRANCE PRESENCE S.A.S.

5 avenue Sainte-Victoire - 13100 AIX EN PROVENCE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de la société AAD France Présence S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AAD France Présence S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2025 s'établit à 2 792 598 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note "Immobilisations financières et comptes courants" de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés à l'exception du point ci-dessous.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Mans, le 13 mai 2026

KPMG SA



Vincent Broyé

Associé

Présentation des

COMPTES SOCIAUX

et ses annexes

Exercice clos le 31 décembre 2025

AAD FRANCE PRESENCE

5 AVENUE SAINTE-VICTOIRE,
13100 AIX-EN-PROVENCE

SIREN : 443 867 064

Marque du Groupe **Oui Care** · *Entreprise à mission depuis 2024*

Document confidentiel

SOMMAIRE

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT 2
- Bilan Actif - 3
- Bilan Passif - 4
Compte de résultat (Partie 1) 5
Compte de résultat (Partie 2) 6
- Présentation générale - 7
- Chiffres clés- 7
- Faits majeurs – 8
- Evènements postérieurs à la clôture – 8
- Règles et méthodes comptables – 8
1- Règles générales : 8
2- Nouvelle méthode comptable : 8
3- Autres principes généraux : 10
4- Immobilisations financières et comptes courants 10
5- Créances et valeurs mobilières de placement 10
6- Intégration fiscale 11
- Tableau des immobilisations – 12
- Tableau des immobilisations (suite) – 13
- Tableau des Amortissements - 14
- Tableau des filiales – 15
- Tableau des dépréciations – 16
- Etat des Créances - 17
- État des Dettes - 18
- Charges et produits constatés d'avance – 18
- Charges et produits financiers – 19
Charges financières 19
Produits financiers 19
- Composition du capital social – 20
- Tableau des variations des capitaux propres – 20
- Etat des Provisions – 21
- Charges à payer – 22
- Détail Charges à payer – 22
- Produits à recevoir – 23
-Détail Produits à recevoir - 23
- Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées – 24
- Honoraires des commissaires aux comptes – 24
- Effectif moyen – 24
-Engagements hors bilan – Indemnité de départ à la retraite – 25
IDR - Montant non provisionné - 25
- Compte de résultat - 26

BILAN ET
COMPTE DE RESULTAT

Société : AAD FRANCE PRESENCE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Bilan Actif -

	Brut	Amortissement	Net 2025	Net 2024A/AN
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	21 520	15 440	6 080	13 254
Fonds commercial	259 410	64 853	194 558	233 469
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	1 561		1 561	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	253 750	179 257	74 493	86 478
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	3 311 619	519 021	2 792 598	4 047 863
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	35 088		35 088	27 674
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	3 882 948	778 571	3 104 378	4 408 738
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	32 200		32 200	1 800
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés	1 143 510	404 861	738 650	1 001 855
Autres créances	1 542 519	61 000	1 481 519	2 067 946
Dont comptes courants débiteurs	***1 172 531***			***1 720 740***
Charges constatées d'avance	1 992		1 992	2 495
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	1 051 922		1 051 922	899 536
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	3 772 143	465 861	3 306 283	3 973 632
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation – Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF	7 655 092	1 244 431	6 410 660	8 382 370

(1) dont droit au bail
(2) dont part à moins d'un an
(3) dont à moins d'un an 2 222 160

Société : AAD FRANCE PRESENCE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Bilan Passif -

			2025	2024
Capital social	Dont versé :	37 000	37 000	37 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			28 003	28 003
Écarts de réévaluation				
Écarts d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale			3 700	3 700
Réserves statuaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			46 800	46 800
Report à nouveau			(2 743 952)	(2 269 296)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			193 905	(474 656)
Subventions d'investissements			55 799	71 775
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)			(2 378 744)	(2 556 673)
Fonds non remboursable				
Avances conditionnées				
Droits du concédant				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques			7 614	90 488
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)			7 614	90 488
Dettes financières				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers (2)			6 880 611	7 676 291
Dont comptes courants débiteurs			***5 997 145***	***6 946 559***
Instruments financiers à terme				
Dettes d'exploitation				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			22 015	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			91 308	60 168
Dettes fiscales et sociales			1 232 023	1 254 548
Dettes diverses				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				1 412 728
Autres dettes			521 852	444 820
Produits constatés d'avance			33 981	
TOTAL DES DETTES (1) (III)			8 781 790	10 848 555
Ecarts de conversion et différences d'évaluation – Passif (IV)				
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + II + IV)			6 410 660	8 382 370

(1) dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)
(2) dont emprunts participatifs

Société : AAD FRANCE PRESENCE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Compte de résultat (Partie 1)

	Net 2025	Net 2024A/AN
Produits d'exploitation		
Vente de marchandises		
Production vendue	7 093 150	6 663 608
Montant net du chiffre d'affaires	7 093 150	6 663 608
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions	628 809	273 802
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	128 732	220 876
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits	66 733	8 820
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	7 917 425	7 167 106
Charges d'exploitation		
Achat de marchandises	840	195
Variation de stocks (achat de marchandises)		
Achat de matières premières et autres approvisionnements	514	343
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (1)	1 232 235	1 173 202
Impôts, taxes et versements assimilés	186 512	171 755
Charges de personnel		
Salaires	5 110 846	4 979 598
Cotisations sociales	756 549	761 602
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	28 069	18 140
Dotations aux dépréciations sur immobilisations	38 912	25 941
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	198 837	129 021
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges	195 109	91 681
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	7 748 422	7 351 478
RESULTAT D'EXPLOITATION	169 003	(184 372)

(1) Y compris :

Redevances de crédit-bail mobilier

Redevances de crédit-bail immobilier

Société : AAD FRANCE PRESENCE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Compte de résultat (Partie 2)

	Net 2025	Net 2024A/AN
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (2)	115 766	235 469
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)	37 790	50 276
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières	1 252 728	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	1 406 285	285 745
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		257 181
Intérêts et charges assimilées (3)	153 739	236 321
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	1 252 728	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	1 406 467	493 502
RESULTAT FINANCIER (V – VI)	(182)	(207 757)
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + II – IV + V – IV)	168 820	(392 129)
Produits exceptionnels (VII)		73 707
Charges exceptionnelles (VIII)		182 238
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		(108 531)
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	(25 085)	(26 004)
TOTAL DES PRODUITS (I + II + V + VII)	9 323 710	7 526 558
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	9 129 804	8 001 214
BENEFICE ou PERTE	193 905	(474 656)

Dont produits concernant les entités liées	35 832
Dont intérêts concernant les entités liées	153 739

Société : AAD FRANCE PRESENCE
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Présentation générale -

Société : AAD FRANCE PRESENCE
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Chiffres clés-

- Durée de l'exercice : 12 mois
- Total du Bilan : 6 410 660 €
- Résultat avant répartition : 193 905 €

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels de la société AAD FRANCE PRESENCE, qui ont été arrêtés par le président.

Société : AAD FRANCE PRESENCE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Faits majeurs –

L'exercice 2025 présente une hausse de l'activité de 6,45 % soit + 429,5K€ par rapport à 2024.

A réglementation constante (retraitement des transferts de charges dans la production vendue), l'activité reste en hausse de 2,23 %, soit + 148 K€ par rapport l'année précédente.

En octobre 2025, l'activité prestataire des Bienveillants a été transférée à France Présence dans le cadre d'une cession de fonds de commerce.

- Evènements postérieurs à la clôture –

Néant

- Règles et méthodes comptables –

1- Règles générales :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 modifié par le règlement n°2022-06 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif à la modernisation des états financiers.

2- Nouvelle méthode comptable :

Dans le cadre de l'application du règlement homologué par arrêté du 26 décembre 2023 modifiant le Plan Comptable Général, la société a procédé à la mise en conformité de ses méthodes comptables et de la présentation de ses comptes annuels.

Les principales évolutions introduites par ce règlement concernent notamment :

- la suppression de la technique du transfert de charges
- la redéfinition du résultat exceptionnel, désormais limité aux produits et charges liés à des événements majeurs et inhabituels, aux écritures d'origine fiscale, aux changements de méthode comptable comptabilisés en résultat, ainsi qu'aux corrections d'erreurs
- la simplification des modèles de présentation des états financiers
- la modification du plan de comptes

Société : AAD FRANCE PRESENCE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- l'évolution du contenu de l'annexe, incluant la présentation de nouvelles informations sous forme de tableaux, dont certains sont obligatoires.

Conformément aux dispositions transitoires du règlement, ces nouvelles règles ont été appliquées de manière prospective.

Les comptes de l'exercice précédent, arrêtés et publiés antérieurement à l'entrée en vigueur de ce règlement, n'ont pas fait l'objet de retraitement et sont présentés selon le nouveau format.

L'incidence de l'application de ce règlement sur les comptes de l'exercice est présentée ci-dessous :

	31/12/2025	[A]	[B]	[C]	[D]	[E]	31/12/2025 Pro-forma
Production vendue	7 093 150		- 281 067				6 812 083
Subventions	628 809				-15 976		612 833
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	128 732	-10 869	281 067			-79 758	319 172
Salaires	5 110 846	10 869					5 121 715
Autres charges	195 109			- 280			194 830
RESULTAT D'EXPLOITATION	**169 003**	**-**	**-**	**- 280**	**-15 976**	**-79 758**	**72 989**
RESULTAT FINANCIER	**- 182**						**- 182**
RESULTAT COURANT avant impôts	**168 820**						**168 820**
Produits exceptionnels	-				15 976	79 758	95 734
Charges exceptionnelles	-			280			280
RESULTAT D'EXCEPTIONNEL	**-**	**-**	**-**	**- 280**	**15 976**	**79 758**	**95 454**

[A] : Transfert de charges d'exploitation relatif à des remboursements reçus en compensation de charges de personnel
[B] : Transfert de charges d'exploitation relatif aux facturations intra-groupe (Mise à disposition, autres frais, etc.)
[C] : Pénalités et amendes
[D] : QP de subvention d'investissements virée au résultat
[E] : Reprise exceptionnelle sur des provisions pour risques et charges

Société : AAD FRANCE PRESENCE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

3- Autres principes généraux :

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie réelle :

Installations générales	5 et 10 ans
Matériel de bureau et informatique	4 ans
Mobilier de bureau	10 ans

Aucun amortissement dégressif ou exceptionnel n'est pratiqué.

4- Immobilisations financières et comptes courants

Les immobilisations financières sont des titres de participation qui ont été évalués, au prix auquel ils ont été acquis, y sont ajoutés les coûts d'acquisition (honoraires).

La valeur d'utilité est déterminée au moyen d'un test de dépréciation réalisé chaque année sur la base de la méthode des flux de trésorerie actualisés au regard du business plan élaboré par la direction du groupe dans son ensemble et par rapport à la contribution des filiales et du plan de développement de ces dernières. Une approche globale du groupe est réalisée du fait des interactions entre société et du développement croissant.

Une provision pour dépréciation des actifs : titres de participation, mali de fusion et comptes courants d'associés est comptabilisée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable à la clôture.

5- Créances et valeurs mobilières de placement

Les créances et les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation ou pour risques et charges au cas par cas est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

Société : AAD FRANCE PRESENCE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

6- Intégration fiscale

Nous rappelons que notre société a opté pour le régime fiscal de groupes de sociétés depuis le 01/01/2024 (articles 223A à U du CGI). Le paiement de l'impôt sur les sociétés est donc assuré, depuis cette date, par la société mère AAD France PRESENCE

L'application de cette disposition fiscale n'a, en définitive, aucune incidence sur la présentation des comptes à la fin du présent exercice, compte tenu du fait que la charge d'impôt a été calculée et comptabilisée dans chacune des sociétés intégrées au bilan et au compte de résultat comme si celles-ci étaient toujours imposées séparément.

Au niveau du bilan aucune modification de présentation des comptes n'est notée. En effet, chacune des sociétés intégrées a enregistré ses créances et dettes d'impôt dans les comptes correspondants, comme en l'absence d'intégration. Les paiements effectués pour leur compte ont été portés au compte courant des sociétés apparentées à la date de règlement.

- Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société –

Informations sur l'entité qui établit les état financiers consolidés	
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	
Nom	SAS FINANCIERE OUI CARE
Siège	OUI CARE
N° d'identification si entité française	834 155 988 00035
Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenus	85 BD MARIE ET ALEXANDRE OYON 72100 LE MANS
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entités dans l'ensemble visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	
Nom	SAS FINANCIERE OUI CARE
Siège	OUI CARE
N° d'identification si entité française	834 155 988 00035
Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenus	85 BD MARIE ET ALEXANDRE OYON 72100 LE MANS

Société : AAD FRANCE PRESENCE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Tableau des immobilisations –

	Valeur brute début	Augmentations	
		Réévaluations courant	Acquisitions courant
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	280 930		1 561
Total immobilisations incorporelles	280 930		1 561
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Insta. générales, agencements et aménagement des constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles :			
Installations générales, agencements et aménagements divers	72 032		1 974
Matériel de transport	53 637		
Matériel de bureau et mobilier informatique	119 170		6 936
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes			
Total immobilisations corporelles	244 840		8 910
Immobilisations financières			
Participations	4 566 884		3 311 619
Autres titres immobilisés			
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			
Prêts et autres immobilisations financières	27 674		7 414
Total immobilisations financières	4 594 558		3 319 033
TOTAL GENERAL	5 120 328		3 329 504

Société : AAD FRANCE PRESENCE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Tableau des immobilisations (suite) –

	Diminutions		Valeur brute fin	Valeur d'origine
	Virements courant	Cessions courant		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			282 491	
Total immobilisations incorporelles			282 491	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Insta. générales, agencements des constructions				
Inst. techniques, mat. , et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles :				
Inst. générales, agencements, aménagements divers			74 006	
Matériel de transport			53 637	
Matériel de bureau et mobilier informatique			126 107	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours, avances/acomptes				
Total immobilisations corporelles			253 750	
Immobilisations financières				
Participations		4 566 884	3 311 619	
Autres titres immobilisés				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Prêts et autres immobilisations financières			35 088	
Total immobilisations financières		4 566 884	3 346 707	
TOTAL GENERAL		4 566 884	3 882 948	

Société : AAD FRANCE PRESENCE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Tableau des Amortissements -

Immobilisations amortissables	Montant début 2025A/AN	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2025A/AN
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de développement.				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 266	7 173		15 440
Total des immobilisations incorporelles	8 266	7 173		15 440
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements des constructions.				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements, aménagements	51 105	3 849		54 953
Matériel de transport	1 460	10 727		12 188
Matériel de bureau et informatique, mobilier	105 797	6 319		112 117
Emballages récupérables et divers				
Total des immobilisations corporelles	158 362	20 895		179 257
TOTAL GENERAL	166 628	28 069		194 697

Société : AAD FRANCE PRESENCE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Tableau des filiales –

Sociétés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
AAD AIDIA	2 000 €	-45 914 €	100,00%	179 779 €	179 779 €	0 €	0 €	1 085 867 €	-63 920 €	0 €
AAD FRANCE PRESENCE ANGERS	1 000 €	-1 029 €	100,00%	1 000 €	1 000 €	0 €	0 €	0 €	-822 €	0 €
AAD FRANCE PRESENCE CLAIX	129 434 €	-425 362 €	100,00%	519 021 €	0 €	0 €	0 €	541 854 €	-20 815 €	0 €
AAD FRANCE PRESENCE LE MANS	1 000 €	-732 €	100,00%	1 000 €	1 000 €	0 €	0 €	0 €	-500 €	0 €
AAD FRANCE PRESENCE PARIS	11 500 €	-112 417 €	100,00%	123 513 €	123 513 €	0 €	0 €	794 116 €	31 384 €	0 €
AAD FRANCE PRESENCE SABLE-SUR-SARTHE	1 000 €	-732 €	100,00%	1 000 €	1 000 €	0 €	0 €	0 €	-9 929 €	0 €
HANDI HOME	7 500 €	91 193 €	100,00%	2 489 306 €	2 489 306 €	0 €	0 €	3 546 576 €	76 168 €	115 766 €
TOTAL	153 434 €	-494 991 €		3 311 619 €	2 792 598 €	0 €	0 €	5 968 413 €	11 567 €	115 766 €

- Variation de la valeur du portefeuille de titres immobilisés de l'activité de portefeuille

	Valeur comptable nette
Montant à l'ouverture de l'exercice	4 566 884
LITIGE HANDI HOME	-1 252 728
REPRISE COMPTE COURANT FRANCE PRESENCE PARIS	-2 537
TOTAL	3 311 619

Société : AAD FRANCE PRESENCE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Tableau des dépréciations –

	Dépréciations de l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Insta. générales, agencements des constructions				
Inst. techniques, mat. , et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles :				
Inst. générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations	519 021			519 021
Autres titres immobilisés				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Prêts et autres immobilisations financières		61 000		61 000
Total immobilisations financières	519 021	61 000		580 021
Stocks et en-cours				
Créances	312 882	217 595	125 616	404 861
TOTAL GENERAL	831 903	278 595	125 616	984 882

Société : AAD FRANCE PRESENCE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Etat des Créances -

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières	35 088	35 088		27 674
Total actif immobilisé	35 088	35 088		27 674
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	87 636	87 636		105 142
Autres créances clients	1 055 874	1 055 874		1 209 595
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	57 539	57 539		66 167
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 963	2 963		60 109
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 148	1 148		10 189
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)	1 347 904		1 347 904	1 860 286
Débiteurs divers	132 965	132 965		71 195
Total actif circulant	2 686 029	1 338 125	1 347 904	3 382 683
Charges constatées d'avance	1 992	1 992		2 495
TOTAL DES CREANCES	2 723 109	1 375 205	1 347 904	3 412 853
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

Société : AAD FRANCE PRESENCE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- État des Dettes -

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
à un an maxi					
à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	6 880 611	6 880 611			1 350
Fournisseurs et comptes rattachés	91 308	91 308			60 168
Personnel et comptes rattachés	714 182	714 182			715 966
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	405 252	405 252			486 813
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée	77 755	77 755			45 909
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	34 834	34 834			5 861
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					1 412 728
Groupe et associés (2)	6 879 261			6 879 261	7 674 941
Autres dettes	(6 357 409)	(6 357 409)			444 820
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	33 981	33 981			
TOTAL DES DETTES	8 759 775	1 880 514		6 879 261	10 848 555
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 350				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

- Charges et produits constatés d'avance –

En €	31/12/2025
Loyer	620
Abonnement logiciel – Ideuzo (RH)	672
Hôtel IBIS Paris Bastille Opéra (Séminaire)	-3 583
Licences professionnelles SAP	700
Cotisations relatives à la médecine du travail	-125
Dotations CPOM – Département de l'Isère	-30 273
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	**-31 989**

Société : AAD FRANCE PRESENCE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Charges et produits financiers –

Charges financières

Nature des charges	2025A/AN	2024A/AN
Charges d'intérêts		
Intérêts des emprunts et dettes		
dont : intérêts des emprunts et dettes assimilées		
dont : Intérêts des emprunts et dettes rattachées à des participation		
Intérêts des emprunts pour la trésorerie		
Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	153 739	236 321
Intérêts bancaires et sur opérations de financement (escompte,...)		
Intérêts des obligations cautionnées		
Intérêts des autres dettes		
dont : Intérêts des dettes commerciales		
dont : Intérêts des dettes diverses		
Total charges d'intérêts	153 739	236 321
Pertes sur créances liées à des participations		
Escomptes accordés		
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	1 252 728	
Autres charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		257 181
Total des charges financières	1 406 467	493 502
Comparatif Compte de Résultat (2052 rubrique GU)	1 406 467	493 502

Produits financiers

Nature des produits	2025A/AN	2024A/AN
Produits de participations		
Revenus des titres de participation	115 766	235 469
Revenus sur autres formes de participation		
Revenus des créances rattachées à des participations		
Total produits de participations	115 766	235 469
Produits des autres immobilisations financières		
Revenus des titres immobilisés		
Revenus des prêts		
Revenus des créances immobilisées		
Total produits des autres immobilisations financières		
Revenus des autres créances		
Revenus des créances commerciales	1 958	
Revenus des créances diverses	35 832	50 276
Total revenus des autres créances	37 790	50 276
Revenus des valeurs mobilières de placement		
Escomptes obtenus		
Gains de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Produits des cessions d'immobilisations financières	1 252 728	
Autres produits financiers		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits financiers	1 406 285	285 745
Comparatif Compte de Résultat (2052 rubrique GP)	1 406 285	285 745

Société : AAD FRANCE PRESENCE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Composition du capital social –

Le capital social est composé de 1000 actions d'une valeur nominale de 37 € (valeur nominale inchangée au cours de l'exercice) réparties comme suit :

- 949 actions sont attribuées à la SAS Financière Oui Care,
- 51 actions sont attribuées à la SAS Oui Care Dotation.

- Tableau des variations des capitaux propres –

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital
Capital	37 000				
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	28 003				
Ecarts de réévaluation					
Ecart d'équivalence					
Réserve légale	3 700				
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	46 800				
Report à nouveau	(2 269 296)	(474 656)			
Résultat de l'exercice	(474 656)				
Subventions d'investissement	71 775				
Provisions règlementées					
Total capitaux propres	(2 556 673)	(474 656)			

	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital			37 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			28 003
Ecarts de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserve légale			3 700
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			46 800
Report à nouveau			(2 743 952)
Résultat de l'exercice	193 905		193 905
Subventions d'investissement			55 799
Provisions règlementées			
Total capitaux propres	193 905		(2 378 744)

Société : AAD FRANCE PRESENCE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Etat des Provisions –

Nature des provisions	Montant au début 2025A/AN	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Utilisées au cours de l'exercice	Diminutions : Non Utilisées au cours de l'ex	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à fin 2025A/AN
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
Dont majorations exceptionnelles de 30%						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions règlementées						
Total des provisions règlementées						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges	10 730			3 116	3 116	7 614
Provisions pour garanties données aux clients	79 758			79 758	79 758	
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
Sous total provisions pour risques	*90 488*			*82 874*	*82 874*	*7 614*
Provisions pour pensions et obligations similaires						
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
Sous total provisions pour charges						
Autres provisions pour risques et charges						
Total des provisions pour risques et charges	90 488			82 874	82 874	7 614
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles	25 941	38 912				64 853
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisation de titres mis en équivalence						
Sur immobilisation de titres de participation	519 021					519 021
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients	312 882	217 595		125 61	125 616	404 861
Autres provisions dépréciations		61 000				61 000
Total des provisions pour dépréciation	857 844	317 506		125 616	125 616	1 049 734
TOTAL GENERAL	948 332	317 506		208 490	208 490	1 057 348
Dont dotations et reprises d'exploitation		237 748			128 732	
Dont dotations et reprises financières						
Dont dotations et reprises exceptionnelles					79 758	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

Société : AAD FRANCE PRESENCE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Charges à payer –

Nature des charges	2025A/AN
Dettes financières	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	22 015
Total dettes financières	22 015

Dettes d'exploitation	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 777
Dettes fiscales et sociales	654 375
Total dettes d'exploitation	710 152

Dettes diverses	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	706 743
Total dettes diverses	706 743

- Détail Charges à payer –

En €	31/12/2025
Notes de frais	1 407
Fournisseurs – Factures non parvenues	11 717
Fournisseurs Groupe – Factures non parvenues	44 060
Client AAE CD GIRONDE PCH	22 015
Congés payés	435 205
Charges sociales sur congés payés	83 048
Autres charges de personnel	39 728
Charges à payer- Primes à verser	38 856
Contribution AGEFIPH OETH	11 208
Organismes sociaux – taxe d'apprentissage	4 483
Autres organismes sociaux	19 846
CVAE 2025	18 072
Intérêts courus de compte courant	706 743
APRIL - Indemnités journalières	2 523
TOTAL	**1 438 911**

Société : AAD FRANCE PRESENCE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Produits à recevoir –

PRODUITS A RECEVOIR	2025A/AN
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Total immobilisations financières	

Créances	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	104 425
Total créances	104 425

Disponibilités et divers	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total disponibilités et divers	

-Détail Produits à recevoir -

En €	31/12/2025
Fournisseurs Groupe – Avoir à recevoir	30 439
CPAM – Indemnités journalières	2 708
CPOM	71 278
TOTAL	**104 425**

Société : AAD FRANCE PRESENCE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées –

Désignation de la partie liée	Nature de la relation avec la partie liée	Montant des transactions réalisées avec la partie liée au cours de l'exercice	Autres informations
FINANCIERE OUI CARE – SOCIETE MERE	INTERETS SUR COMPTE COURANT (CHARGES)	153 735 €	
O2 DEVELOPPEMENT – SOCIETE FILLE	CONVENTION DE GESTION	254 577 €	
FILLIALES DETENUES PAR LA SOCIETE	INTERETS SUR COMPTE COURANT (PRODUTIS)	35 832 €	

- Honoraires des commissaires aux comptes –

Catégories	Montants
Honoraires dans le cadre de la certification des comptes annuels	9 169
Autres honoraires	
TOTAL	9 169

- Effectif moyen –

	Effectif moyen salarié	
	2024	2025
Ouvriers		
Employés, techniciens, agents de maîtrise	208	209
Cadres et ingénieurs	11	11
Total	**219**	**220**

Société : AAD FRANCE PRESENCE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

-Engagements hors bilan – Indemnité de départ à la retraite –

IDR - Montant non provisionné -

	2024	2025
Employés	29 940	27 623
Cadres	2 634	4 622
Total	**32 574**	**32 245**

Et les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de départ à la retraite des sociétés du siège :

- Taux d'actualisation : 3,70%
- Taux d'évolution des salaires : 2%
- Convention collective : Bureaux d'études techniques – départ 67 ans
- Age de départ en retraite : 67 ans
- Taux de rotation des salariés : Faible
- Cadres : Taux de charges sociales : 44%
- Non cadres : Taux de charges sociales : 21%

Société : AAD FRANCE PRESENCE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Compte de résultat -

Résultat d'exploitation :

Au 31/12/2025, l'activité des 8 établissements d'Aix, Aix-Les Bains, Bordeaux, Chambéry, Grenoble, Libourne, Lyon, et Voiron se traduit ainsi par :

- Un Chiffre d'Affaires de 7 093 150 € Hors Taxes, se décomposant en 100% de prestations de services. Cette présentation intègre également la part de refacturation conformément à la réforme du PCG 2025 .
- Un Résultat d'Exploitation positif s'établissant à 169 003 €
- Un bénéfice Nette Comptable de 193 905 €.

Résultat financier :

Le résultat financier est déficitaire à hauteur de 182 €. Ce résultat intègre :

- Des dividendes perçus concernant HANDI HOME pour un montant de 115 766 €
- Un solde négatif des intérêts sur les comptes courants du groupe, s'élevant à – 118 000 €
- Des produits de cessions d'immobilisations financières pour 1 252 728 €
- Des revenus issus des créances commerciales pour 1 958 €